



**ACTES DE LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE
DU RESEAU AFRICAIN DES INSTITUTS DE
RECHERCHE HALIEUTIQUE ET DES SCIENCES DE LA
MER (RAFISMER)**

CASABLANCA (MAROC)

11-12 FEVRIER 2016

**ACTES DE LA DEUXIEME ASSEMBLEE
GENERALE DU RESEAU AFRICAIN DES
INSTITUTS DE RECHERCHE HALIEUTIQUE ET
DES SCIENCES DE LA MER
(RAFISMER)**

**CASABLANCA (MAROC)
11-12 FEVRIER 2016**

SOMMAIRE

CEREMONIE D'OUVERTURE	3
ALLOCATION DE MONSIEUR ABDELMALEK FARAJ, PRESIDENT DU RAFISMER	3
ALLOCATION DE MONSIEUR ABDELOUAHED BENABBOU, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMHAFAT	4
DISCOURS D'OUVERTURE DE MADAME ZAKIA DRIOUCH, SECRETAIRE GENERALE DU DEPARTEMENT DES PECHEES DU MAROC	6
ALLOCATION PAR M. YOSHIAKI NAKAMURA, REPRESENTANT DE L'AMBASSADE DU JAPON AU MAROC	7
ORDRE DU JOUR	8
PROGRAMME DE TRAVAIL	9
RAPPORT FINAL	10
EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR	10
PRESENTATION DU BILAN DES ACTIVITES DU BUREAU SORTANT DU RAFISMER	10
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU	12
PRESENTATION DE LA VISION STRATEGIQUE A MOYEN TERME DU RAFISMER	12
PLAN D'ACTION BIENNAL 2016-2017.	15
ADOPTION DU RAPPORT	17
ANNEXES	19
LISTE DES PARTICIPANTS	49

CEREMONIE D'OUVERTURE

Le Réseau Africain des instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) a tenu son Assemblée Générale les 11 et 12 février 2016 à Casablanca (Maroc).

Dix-sept pays membres du Réseau ont pris part à cette réunion. Des représentants du Département de la Pêche Maritime du Maroc, de la FAO/COPACE, de l'ambassade du Japon, et de la Plateforme « Océan-Climat » ont assisté à cette réunion en qualité d'invités. La liste des participants est jointe en annexe 1.

Des allocutions ont été prononcées par Monsieur le Président du RAFISMER, Monsieur le Représentant de l'ambassade du Japon au Maroc et Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE MONSIEUR ABDELMALEK FARAJ, PRESIDENT DU RAFISMER

Madame la Secrétaire Générale du Département de la Pêche Maritime,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT,

Monsieur le représentant de l'Ambassade du Japon,

Madame la Directrice de la Coopération et des Affaires Juridiques du Département de la Pêche Maritime,

Mesdames et Messieurs les Directeurs représentants des institutions membres du RAFISMER,

C'est avec un grand plaisir et honneur que je prononce ce mot devant cette honorable assemblée Générale du réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer des pays de la façade atlantique, sachant que nous ne nous sommes pas rencontrés, pour des raisons diverses et variées, depuis un certain temps dans le cadre de ce réseau.

Comme vous le savez, notre réseau est constitué de vingt-deux membres et points focaux des pays d'Afrique. Nous sommes aujourd'hui dix-sept à prendre part à cette Assemblée.

Selon son statut, le RAFISMER est défini comme une organisation permanente de réflexion, de concertation et de coopération en matière de recherche halieutique et des sciences de la mer. Ses objectifs sont d'abord de promouvoir la recherche scientifique, promouvoir la collaboration entre nos chercheurs, renforcer la coopération aussi bien entre les institutions de recherche que les organismes chargés de la science dans les pays africains, en d'autres termes : la coopération Sud-Sud en matière de recherche et ensuite de renforcer les compétences de nos pays dans les domaines halieutiques et des sciences de la mer, chose très importante pour la durabilité de nos ressources. Bien évidemment, renforcer la compétence se doit d'être à travers la diffusion de la connaissance et des résultats de la recherche et par l'amélioration de ces résultats.

Pour répondre à ces objectifs, le RAFISMER a tenu plusieurs réunions à ses débuts. Nous en ferons le bilan tout à l'heure. Plusieurs réalisations ont été effectuées, nous en verrons les livrables.

Malheureusement, il y eut un temps d'arrêt et il est temps aujourd'hui de reprendre nos activités et de redynamiser ce réseau grâce à l'appui effectif de la COMHAFAT.

Pour cela, nous sommes aujourd'hui réunis tout d'abord pour statuer sur le bilan des activités du RAFISMER, pour procéder au renouvellement des membres du bureau, établir les priorités stratégiques et le plan d'action biennal et également examiner les mécanismes de coopération et de financement du réseau.

Mesdames et Messieurs,

Il est important, et nous le savons tous, compte tenu des enjeux halieutiques et au regard du changement climatique et de l'impact qu'il a sur nos ressources, les institutions et organismes que nous représentons doivent prendre en charge ces problématiques et s'approprier ces dimensions scientifiques afin de répondre aux décideurs par les éléments appropriés aux problématiques de nos pays. Nous ne pourrions arriver à atteindre pleinement cet objectif que si nous sommes unis. Unis ne veut pas dire faire la même chose. Unis veut dire travailler en collaboration, représenter et constituer une plateforme, et faire émerger des interlocuteurs communs vis-à-vis de bailleurs de fonds.

Je pense que nous avons l'occasion aujourd'hui et demain de discuter ensemble, pour qu'à travers ce réseau, à travers cette union, nous puissions être les interlocuteurs solvables qui puissent attirer aussi bien des bailleurs de fonds que des actions de recherche à même de nous aider à renforcer ensemble nos compétences en tant que réseau et celles de nos institutions respectives.

Pour finir, je voudrais saisir cette occasion pour remercier la COMHAFAT, son Secrétaire Exécutif ainsi que tout son personnel qui nous ont poussés à redynamiser, je l'espère, ce réseau d'instituts scientifiques et qui nous ont beaucoup appuyés pour organiser cette réunion.

Je remercie également le Département de la Pêche du Maroc et à sa tête Madame la Secrétaire Générale qui a bien voulu assister à l'ouverture de cette réunion pour marquer l'importance que le Maroc accorde à notre réseau.

Je vous souhaite un agréable séjour à Casablanca et plein succès dans nos travaux.

Je vous remercie

ALLOCUTION DE MONSIEUR ABDELOUAHED BENABBOU, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMHAFAT

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à l'ouverture des travaux de cette session de l'Assemblée Générale du RAFISMER. Je voudrais saisir cette agréable occasion pour vous remercier d'avoir bien voulu répondre favorablement à l'invitation et vous souhaiter à tous la bienvenue et un agréable séjour à Casablanca.

La tenue de cette Assemblée Générale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la COMHAFAT 2015-2016, approuvé par la 9^{ème} Conférence des Ministres de la COMHAFAT tenue en septembre 2014 à Rabat. Cette conférence a mis l'accent sur la nécessité de procurer aux Etats membres, la visibilité nécessaire pour mieux gérer le secteur des pêches en encourageant la promotion de la connaissance scientifique et en renforçant la base scientifique pour la gestion des pêches et le développement de l'aquaculture.

Elle est pour nous l'occasion de faire un bilan du chemin parcouru, et de dégager pour notre Réseau une nouvelle dynamique qui tienne compte à la fois des contraintes internes et externes au système de recherche halieutique dans notre région.

Mesdames et Messieurs,

Le RAFISMER a été créé en 2005 à la réunion de Libreville de la COMHAFAT avec pour ambition d'en faire un outil privilégié de promotion de la recherche scientifique au service du secteur halieutique.

Le Réseau se devait alors de proposer des activités visant l'amélioration de la qualité des recherches entreprises par ses membres d'une part, et la contribution à une meilleure coordination de la recherche halieutique dans notre région d'autre part, et ce à travers une approche qui favorise la formation et la circulation de l'information.

Au cours de ses années d'existence, le Réseau a bien essayé d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés, en réalisant quelques activités sous forme de séances de formation et de publications. Cependant ces actions sont restées éparses et sans véritable vision.

C'est donc en toute franchise que nous pouvons affirmer que pour la période écoulée, le bilan de notre réseau n'a pas été à la hauteur de nos aspirations.

Les raisons sont multiples et de divers ordres.

Il vous appartient aujourd'hui lors de cette Assemblée Générale, d'identifier ensemble la nature de ces contraintes qui empêchent notre Réseau de fonctionner pleinement et de faire les propositions idoines pour sa redynamisation au service d'une recherche halieutique gage de durabilité de la pêche pour notre région.

L'insuffisance de fonds destinés à la recherche scientifique en général et à la recherche halieutique en particulier constitue l'une des contraintes majeures et se traduit par des répercussions négatives sur les performances du Réseau.

Il est par conséquent nécessaire de prendre en compte cet obstacle et de le considérer également dans sa dimension nationale dans la résolution des problèmes de financement de la recherche menée en Afrique par les membres de notre Réseau.

Chacun d'entre nous, dans la limite de sa sphère de responsabilité au niveau national, doit sensibiliser son gouvernement de façon à ce que la recherche soit intégrée comme élément de la stratégie de développement national.

Pour sa part, le Secrétariat de la COMHAFAT, qui a élevé à la demande de la 9^{ème} session de la Conférence Ministérielle, la priorité de la recherche halieutique, a mobilisé des crédits pour le financement d'activités à caractère scientifique. Nous sommes donc disposés à examiner avec le Bureau les possibilités de financement d'activités du Réseau sur la base d'un plan d'action que vous aurez arrêté ensemble.

Cependant, sachant que la construction d'une capacité scientifique et technologique appelle une réponse globale, le Réseau doit mettre à profit ces journées pour élaborer les éléments de sa stratégie et fixer ses priorités en matière de renforcement de la connaissance scientifique et socioéconomique pour la gestion durable des pêches et le développement de l'aquaculture, sans omettre d'y intégrer les menaces qui pèsent sur l'écosystème marin, représentées notamment par les impacts des bouleversements climatiques.

Le niveau élevé de la participation et de la représentativité à cette rencontre sont autant de facteurs qui augurent d'une réflexion profonde et prolifique de propositions concrètes pour permettre à notre structure de se développer et de se renforcer.

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la COMHAFAT, je voudrais remercier sincèrement tous les participants, membres du Réseau et partenaires, pour leur précieuse participation à cette Assemblée Générale. Une mention spéciale est adressée au gouvernement du Japon à travers l'O.F.C.F. pour son soutien constant et inconditionnel.

Enfin, nos remerciements vont aux autorités marocaines pour le soutien combien utile et important qu'elles ne cessent d'apporter à notre Réseau, nous permettant ainsi de tenir cette Assemblée Générale dans cette belle et historique Ville de Casablanca.

Vive le Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer.

Vive la coopération scientifique africaine.

Et plein succès à vos travaux.

ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR MADAME ZAKIA DRIOUCH, SECRETAIRE GENERALE DU DEPARTEMENT DES PECHEES DU MAROC

Monsieur le Représentant de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

Monsieur le Président du RAFISMER,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Représentants du RAFISMER

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au Maroc, en mon nom et nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Je souhaite aussi que vous passiez un agréable et fructueux séjour parmi nous. Je vous remercie également de votre participation à cette importante réunion du RAFISMER qui traduit clairement l'intérêt que nous portons tous au développement de la coopération scientifique au niveau des pays africains riverains de l'Atlantique.

Comme vous le savez, et comme l'a souligné Monsieur le Représentant de la COMHAFAT, l'origine de la création du RAFISMER remonte à la 5^{ème} session de la COMHAFAT tenue à Libreville (Gabon) en octobre 2005 au cours de laquelle les Etats membres ont exprimé leur volonté de baser leurs politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques.

C'est dans ce contexte que le Maroc, à travers sa stratégie de la pêche maritime, le plan HALIEUTIS a fortement renforcé la recherche halieutique et encourage la coopération scientifique, ceci dans le cadre son premier axe, celui de la Durabilité.

Je suis persuadée, Mesdames et Messieurs, que grâce à l'esprit hautement positif qui règne au sein de votre Réseau et à l'amitié qui lie ses différents membres, vos travaux se traduiront, sans nul doute, par des actions concrètes à mêmes de continuer à promouvoir les synergies qui s'imposent pour le renforcement du partenariat halieutique combien impératif pour restaurer les pêcheries de nos pays respectifs, et inscrire leur exploitation dans la pérennité.

Le Maroc et le Département de la pêche attendent beaucoup des actions concertées et de coopération émanant de votre réseau, et je suis convaincue que votre vision stratégique et le plan d'action que vous comptez discuter aujourd'hui seront à la hauteur des attentes de tous les pays membres de la COMHAFAT.

Par ailleurs, permettez-moi de faire une petite critique. Nous, pays africains, sommes encore timides à l'international. Nous, pays africains à vocation maritime, devons être une force de proposition à l'international pour préserver nos acquis et préserver nos intérêts. Nous avons tous les ingrédients pour réussir et devenir cette force : la mer, la ressource, le cadre, nous avons la COMAHAFAT où nous avons 22 pays qui sont membres, et les femmes et les hommes nécessaires pour que nous puissions relever ce défi.

Pour clore mon allocution, je tiens à adresser mes vifs remerciements à tous les responsables des pays africains frères et amis qui ont bien voulu se déplacer à Casablanca pour participer à cette importante réunion. Je souhaite plein de succès à vos travaux, en étant convaincue que les décisions et recommandations qui en résulteront auront un impact réel sur la coopération scientifique dans notre continent.

Que Vive l'amitié maroco-africaine !

ALLOCUTION DE M. YOSHIAKI NAKAMURA, REPRESENTANT DE L'AMBASSADE DU JAPON AU MAROC

Monsieur le Président du RAFISMER,

Monsieur le Représentant du Président en exercice de la COMHAFAT,

Madame la Secrétaire Générale du Département des Pêches maritimes,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT,

C'est un grand plaisir pour moi de me trouver parmi vous aujourd'hui et je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à l'Institut National de Recherche Halieutique et à la COMHAFAT pour inviter l'Ambassadeur Kurokawa à cette assemblée générale.

Aujourd'hui, j'ai été honoré de participer moi-même à la place de l'Ambassadeur Kurokawa qui est malheureusement pris par une autre mission.

La COMHAFAT et le Japon ont travaillé et travaillent ensemble au sein de nombreuses organisations internationale telles que la CBI, la CITES et l'ICCAT.

Ceci est parce que la COMHAFAT et le Japon partagent le même point de vue et que notre travail est basé sur le même principe, à savoir, l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le Japon apprécie toujours la coopération avec les membres de la COMHAFAT.

Je crois que cette Deuxième Assemblée Générale du Réseau des Instituts Africains de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer offre une importante occasion pour déterminer notre chemin d'avenir par rapport à l'accumulation de connaissances scientifiques qui deviendra la base de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Enfin, j'espère que cette assemblée générale sera fructueuse pour les instituts de recherche, les organisations internationales de pays concerné, et pour tout ce qui ont assisté aujourd'hui.

Merci beaucoup pour votre attention.

ORDRE DU JOUR

RAFISMER/AG2016. Doc1

Points de l'Ordre du jour	Documents de séance
1. Bilan des activités du Bureau du RAFISMER.	<i>RAFISMER/AG2016. Doc2</i>
2. Charte graphique et site web du RAFISMER	<i>RAFISMER/AG2016. CG</i>
3. Renouvellement du Bureau exécutif	<i>RAFISMER/AG2016. SW</i>
4. Vision stratégique à moyen terme	<i>RAFISMER/AG2016. Doc3</i>
5. Plan d'action biennal 2016-2017.	
6. Autres questions.	

RAPPORT FINAL

(RAFISMER/AG2016. Doc RF)

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour tel que présenté (RAFISMER/AG2016. Doc1). a été adopté à l'unanimité

PRESENTATION DU BILAN DES ACTIVITES DU BUREAU SORTANT DU RAFISMER

2. Le bilan d'activité du bureau sortant (Document RAFISMER/AG2016. Doc2. en annexe) a été présenté aux membres du RAFISMER par M. Said Taleb (Juriste de l'INRH) qui a fait une rétrospective des activités du bureau et du réseau depuis sa création. Il a également porté à la connaissance des membres, les contraintes rencontrées et les efforts consentis pour les lever. Il a enfin fait état des réalisations à comptabiliser à l'actif du réseau entre 2003 et 2006.
 - i. La constitution du réseau, de son bureau et l'élaboration de ses statuts déposés auprès des autorités locales de la ville de Casablanca ;
 - ii. La tenue entre 2003 et 2006 de quatre réunions du Bureau du RAFISMER
 - iii. Les actions menées par le bureau durant la période 2003 - 2005, ont permis de procéder à l'édition du premier répertoire des instituts et centres de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la région COMHAFAT. Cette édition a été produite à la fois sous forme de document, permettant d'y insérer de nouvelles information et de didacticiel multi média sur CD Rom. Interactif et évolutif, ce produit pourra être amélioré et étoffé dans le futur avec la disponibilité de nouvelles données.
 - iv. L'édition d'un guide (brochure et CD Rom) des espèces de crustacés et céphalopodes et autres ressources pélagiques des pays de la COMHAFAT
3. En termes de perspectives tracées en 2006 à Luanda, le bureau avait maintenu les actions suivantes :
 - v. l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique. Il s'agissait de la relance de collecte d'informations nécessaires pour ce répertoire, sur la base du questionnaire déjà établi pour cette fin en 2004 ;
 - vi. La définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, au moyen d'organisation de consultations au sein de chacune de ces sous- régions;
 - vii. L'organisation d'ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, plus particulièrement au sein de chacune des trois sous-régions écosystèmes. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses deux dernières sessions seront abordés selon la priorité de chaque thème.
 - viii. Le Bureau avait par ailleurs convenu d'établir de liens de coopération et des mécanismes de concertation entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche, en particulier le COPACE.

- ix. Il avait également été convenu de faciliter la diffusion de l'information entre les chercheurs des pays membres du Réseau, en mettant à leur disposition les résumés des articles et des publications ainsi que les programmes de recherche en cours de réalisation dans la région.
 - x. De même que la création d'un site Web spécifique au RAFISMER et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information furent également parmi les points retenus de la réunion de Luanda comme des précédentes réunions
 - xi. Il a enfin été convenu que la 4^{ème} réunion serait organisée dans un pays anglophone de la zone nord du Golfe de Guinée. Le Secrétaire permanent de la COMHAFAT devait prendre les contacts nécessaires pour identifier le pays qui abriterait cette réunion. Cette action n'a pas eu de suite, et ce notamment en raison des contraintes liées aux possibilités de financement des activités du RAFISMER.
4. La présentation du bilan a souligné les contraintes financières qui ont entravé la réalisation de ces actions, malgré une volonté d'action.
 5. Le Président a ensuite porté à la connaissance des membres les réalisations les plus récentes avec un appui financier du secrétariat de la COMHAFAT : la charte graphique et le site web du RAFISMER qui ont été présentés devant l'assemblée par Mme Rachida Houssa (Responsable du Centre de Documentation et d'Information de l'INRH).
 6. Tout en se félicitant de la réactivation du réseau, l'assemblée a salué ces dernières réalisations, et a formulé un certain nombre de remarques et suggestions permettant de capitaliser ces réalisations et de mettre à profit la charte graphique et site web du réseau pour accroître sa visibilité et sa lisibilité. Il a été notamment recommandé de :

AG2016. R1. Poursuivre la construction et l'amélioration du site web :

- Renforcer les possibilités de partage d'information et d'échanges scientifiques et techniques offertes par le site web pour une « communauté virtuelle » potentiellement créatrice d'initiatives ;
 - Capitaliser les productions scientifiques et autres informations produites par les institutions en alimentant le site web ;
 - Améliorer la visibilité des capacités de recherche institutionnelle des Etats membre (institutions membres et associées)
 - Prendre en compte les langues de travail au sein du réseau dans la rédaction de contenu (français, anglais et envisager les possibilités d'une version en portugais).
7. Le Président a invité Mme Houssa à prendre attache avec les points focaux des différentes institutions dans les plus brefs délais, en vue de construire et d'alimenter les rubriques convenues avec les informations *ad hoc*.
 8. Le président a ensuite procédé au vote pour la sélection d'un logo parmi les modèles présentés. L'assemblée a adopté le logo ayant obtenu les deux tiers de voix.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

9. Le mandat du bureau sortant étant arrivé à échéance, le président a invité les membres à exprimer leurs positions en vue de procéder au renouvellement des membres.
10. L'assemblée a voté pour la reconduction des membres du bureau sortant pour un nouveau mandat.
11. La composition du bureau exécutif reste ainsi comme suit :
 - Maroc : Président,
 - Namibie : 1^{er} Vice-Président,
 - Mauritanie : 2^{ème} Vice-Président,
 - Cameroun : 3^{ième} Vice Président,
 - Sénégal : Secrétaire ;
 - Nigéria : Trésorier ;
 - Cabo Verde : Assesseur.

PRESENTATION DE LA VISION STRATEGIQUE A MOYEN TERME DU RAFISMER

12. Le Président a invité Mme Souad Kifani (Secrétaire Générale de l'INRH) à présenter devant l'assemblée, un projet de vision stratégique à moyen terme pour le RAFISMER, fruit d'une réflexion interne de l'INRH (RAFISMER/AG2016. Doc3. en annexe).
13. La présentation a dressé un état des menaces et problématiques transversales au niveau de la région notamment celles liées aux changements climatiques, à la surpêche et aux pressions anthropiques sur les biotopes littoraux.
14. Elle a également attiré l'attention de l'assemblée sur les défis se posant pour la région en termes de développement des capacités de recherche pour tirer parti durablement des océans et de leurs ressources.
15. Elle a ensuite soumis à l'assemblée :
 - les axes stratégiques proposés pour une contribution du RAFISMER au renforcement des capacités de recherche régionales, adaptée aux besoins actuels et défis futurs.
 - des propositions de chantiers stratégiques régionaux, définis sur la base du contexte régional, pour lesquels, le RAFISMER devra mettre davantage l'accent sur l'appui au partage d'expériences et de savoir-faire ainsi que l'émulation des efforts et des initiatives fédérés.
 - Une stratégie partenariale du réseau avec des organisations tiers pouvant apporter un appui à son action notamment en termes de développement d'expertise, d'accès aux moyens et aux informations.

16. La présentation a également insisté sur l'importance pour le réseau de disposer à cet effet de moyens conséquents pour pouvoir assumer pleinement le rôle catalyseur et intégrateur de plateforme de coopération régionale. Le bureau devra œuvrer pour mobiliser les fonds nécessaires et obtenir un engagement des partenaires institutionnels et financiers sur un plus long terme.
17. Le Président a invité les membres à s'exprimer sur le projet qui leur a été soumis.
18. L'assemblée a pris acte du projet de vision stratégique à moyen terme du RAFISMER.
19. Les débats qui ont suivi ont souligné que les menaces identifiées exigent de la recherche de prévoir des solutions, ce qui est la raison d'être des institutions de recherche membres du réseau, mais mettent aussi en avant certaines carences, aux échelles nationales, en termes d'expertise et de moyens dans différents domaines nécessaires pour relever les défis présents et futurs.
20. L'assemblée a également soulevé le problème de la dispersion des efforts et des moyens et a jugé nécessaire de s'approprier les initiatives existantes dans lesquels les pays sont ou ont été engagées. Les avis convergent vers des solutions s'appuyant sur les efforts et les ressources propres de la région : humaines (échanges d'expertise et savoirs faire, formations pour et par la recherche), informationnelles (usages communs des bases de données collectées, documentation...) et techniques (campagnes océanographiques halieutiques conduites par les navires de pays de la région dans différentes ZEE, soumission d'une requête pour l'acquisition d'un navire de recherche armés par les institutions du RAFISMER, harmonisation des bouées océanographiques).
21. La mise en adéquation de l'offre et de la demande régionales en termes de moyens et de possibilités de formation et d'échanges d'expérience devrait être un des leviers stratégiques du réseau.
22. L'assemblée a aussi exprimé un besoin de mettre en place des mécanismes de mobilisation des moyens et des fonds pour appuyer les efforts du réseau et pour défendre des projets et recherches renforçant la coopération entre les instituts membres et associés.
23. A la suite de ces discussions, l'assemblée a retenu les axes stratégiques suivants :
 - Axe 1 : Echange d'expertise, formation, ateliers, groupe de travail, séminaires ...
 - Axe 2 : Mutualisation des moyens, renforcement des capacités logistiques
 - Axe 3 : Interface pour le développement des initiatives, projets de recherche et études.

24. Elle a également recommandé de :

AG2016. R2. Rajouter un quatrième axe stratégique : « **Communication externe & Participation à la prise de décision dans les forums internationaux** » portant sur :

- Le renforcement de la stratégie de communication du RAFISMER ;
- La concertation et l'harmonisation des positions pour des points de vue communs dans les forums et instances internationales ;
- L'accroissement de la participation du RAFISMER à la prise de décision dans les forums internationaux ;

25. Elle a aussi formulé un certain nombre d'autres recommandations en vue de compléter la vision stratégique du réseau et de dégager les grandes lignes actions du plan biennal 2016-2017 :

AG2016. R3. Etablir un diagnostic des capacités de recherche des institutions membres et associés du réseau (RH, Moyens, BD...);

AG2016. R4. Développer les mécanismes pour capitaliser et s'appropriier les initiatives déjà existantes en termes de recherche dans les pays membres et au niveau de la région ;

AG2016. R5. Etablir un diagnostic global des menaces et vulnérabilités dans l'ensemble de la région et ses sous-régions et en s'appuyant sur l'expertise du réseau ;

AG2016. R6. Instaurer la tenue d'un colloque scientifique tous les 2 à 3 ans ;

AG2016. R7. Examiner les possibilités du RAFISMER d'apporter une contribution solide aux besoins de formation par la recherche (jeunes chercheurs) et à la mise niveau les capacités de recherche en termes de RH (échange et développement d'expertise...)

AG2016. R8. Identifier les possibilités de mutualisation des ressources de la région (matériel, équipements, compétences, informations)

AG2016. R9. Identifier les mécanismes de mise en cohérence des efforts et de mobilisation des fonds pour la recherche ;

26. Afin de maintenir son dynamisme, l'assemblée a également fortement recommande de :

AG2016. R10. Instaurer une régularité dans la tenue des réunions statutaires du RAFISMER ;

27. Après de riches échanges, l'assemblée a par ailleurs décidé de sursoir à l'exécution d'une recommandation antérieure relative à la signature d'un protocole de coopération avec le COPACE et ce en attendant d'examiner plus en profondeur les attentes et les possibilités objet de cette convention.

28. L'assemblée a dans ce sens opté pour la formulation d'une demande auprès de la FAO/COPACE afin de permettre au RAFISMER de prendre part à ses réunions en qualité d'observateur.

29. L'Assemblée a également souligné l'importance d'une collaboration du RAFISMER avec la FAO/ICSEAF ; sachant que certains pays membres du RAFISMER ne font pas partie de la région du COPACE.

30. L'assemblée a ensuite suivi avec attention les présentations de Mme Merete Tandstad (du Service des ressources marines de la FAO Rome et Coordinatrice du COPACE) et de Mme Françoise Gaill, Chercheur Emérite au CNRS et Coordinatrice scientifique de la Plateforme Océan & Climat.

31. Mme Tandstad a rappelé les menaces qui pèsent sur les ressources halieutiques et les écosystèmes marins de la région. Elle a également informé les participants sur les initiatives menées par ou avec la FAO dans la région. Elle a également souligné les lacunes et insuffisances relevées au niveau des performances du COPACE et les pistes d'amélioration.

32. Mme Gaill, a quant à elle attiré l'attention des participants sur les enjeux des océans dans les cycles de négociation international sur les changements climatiques. Elle a à cet effet introduit la Plateforme Océan & Climat, qu'elle représente, et son rôle devenu majeur dans le lobbying en faveur des océans dans les négociations sur le Climat (<http://www.ocean-climate.org/>). Elle a aussi attiré l'attention des participants sur l'intérêt d'adhérer à cette initiative.
33. Les participants ont ensuite souligné l'importance pour les pays riverains de la région du COPACE faisant tous parties du RAFISMER de porter cette organisation en œuvrant à en améliorer le fonctionnement.
34. Les participants ont également marqué leur intérêt pour travailler en collaboration avec la Plateforme Océan & Climat et convenu d'un certain nombre d'activités à mener ensemble en préparation de l'action du RAFISMER en marge de la COP22 de Marrakech en novembre prochain.

PLAN D'ACTION BIENNAL 2016-2017.

35. Après discussion, l'Assemblée a arrêté les axes et grandes lignes du plan d'action biennal.
36. Le Président a par ailleurs rappelé que compte tenu de ses missions le RAFISMER doit fonctionner comme une agence de recherche et de moyens et ne doit de ce fait pas se substituer aux institutions de recherche membres en matière de programmation de leurs activités courantes en fonction de leurs missions :
37. Le RAFISMER, de par ses missions devra :
 - faciliter l'exploitation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité ;
 - contribuer à harmoniser les besoins, moyens et prestations possibles en matière de coopération scientifique et technique ;
 - contribuer à inventorier les supports des actions à entreprendre ;
 - étudier et promouvoir toutes formes de coopération, en développant tous les efforts pour que cette structure de dialogue de concertation et de coordination soit reconnue par tous les organismes internationaux ;
 - favoriser les conventions et soutenir les équipes de coopération sur la base des relations fonctionnelles et organiques avec les autorités compétentes des pays concernés.
38. Ceci à l'effet de :
 - renforcer la coopération entre les institutions de recherche Africains ;
 - améliorer la formation des chercheurs des pays membres
 - renforcer les compétences dans les domaines de la recherche scientifique et technologiques dans le domaine halieutique et des sciences de la mer
 - diffuser les résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée ;
 - promouvoir la recherche scientifique en collaboration avec les organisations sous régionales, régionales et internationales similaires ;

39. Partant des Quatre Axes Stratégiques retenues par l'Assemblée, les grandes lignes d'action ont été déclinées comme suit :

Axe 1 : Echange d'expertise, formation, manifestations scientifiques (ateliers, groupe de travail, séminaires etc.)

- Action 1.1. Identifier et typologier les demandes et offres de formations par la recherche (jeunes chercheurs) et pour la recherche (développement de l'expertise et mise à niveau de ressources humaines) des institutions de recherche membres et associées.
- Action 1.2. Tenue d'un colloque scientifique tous les 2 à 3 ans

Axe 2 : Mutualisation des moyens, renforcement des capacités logistiques et informationnelles

- Action 2.1. Identifier les possibilités de mutualisation des ressources de la région (matériel, équipements, compétences, informations), pour faciliter l'accès aux plateformes analytiques, la mobilisation des navires de recherche pour des campagnes sur plusieurs ZEE, harmonisation des moyens et systèmes d'observation (bouées océanographiques) etc.
- Action 2.2. Appuyer le renforcement des capacités de couverture statistique, suivi biologique et d'évaluation des stocks et des pêcheries

Axe 3 : Interface pour le développement des initiatives, projets de recherche et études

- Action 3.1. Mettre en place les mécanismes pour capitaliser et s'appropriier les initiatives déjà existantes en termes de recherche dans les pays membres et au niveau de la région.
- Action 3.2. Mettre en place les mécanismes de mise en cohérence des efforts et de mobilisation des fonds pour appuyer les structures et équipes de recherche
- Action 3.3. Favoriser l'émergence d'une plateforme ouest-africaine multi-acteurs pour la recherche en aquaculture
- Action 3.4. Appuyer l'émergence d'une plateforme régionale pour le développement de produits et services opérationnels océanographiques de suivi, de prévision et d'alerte répondant aux besoins des décideurs et acteurs du secteur halieutique
- Action 3.5. Mobiliser les moyens, compétences, expertise et données du réseau pour la réalisation d'un diagnostic global des menaces et vulnérabilités dans l'ensemble de la région et ses sous-régions.

Axe 4 : Communication externe & Participation à la prise de décision dans forums internationaux

- Action 4.1. Renforcer la stratégie de communication externe du RAFISMER
- Mobilisation du RAFISMER pour de la COP22 (plateforme Océan & Climat ou d'autres initiatives en faveur d'une meilleure intégration du rôle des océans dans la machine climatique)

40. L'assemblée a également retenu la mise en œuvre d'une action transverse :

Action transverse : Réaliser un diagnostic des capacités de recherche des institutions membres et associés du réseau (RH, Moyens, BD...)

41. Le bureau exécutif se chargera dans les plus brefs délais de la déclinaison des actions retenues en programme d'activités planifiées dans le temps et budgétisées.
42. Certaines activités ont d'ores et déjà été identifiées :
- La participation du RAFISMER au Symposium sur les risques climatiques prévu à Casablanca en Juin/juillet 2016
 - *La Participation du RAFISMER a une session de side events scientifiques (Ocean Forum) organisés en marge de la COP22.*
 - La participation du RAFISMER à la COP22 où l'INRH lui réservera un espace dans son stand
 - L'invitation lancée par la Mauritanie aux membres du RAFISMER pour participer au prochain Groupe de travail sur l'aménagement des pêches mauritaniennes.

ADOPTION DU RAPPORT

43. Le rapport de session de l'Assemblée Générale a été adopté a été adopté le 12 février 2016 à 13h.

Axe 1: Echange d'expertise, formation, manifestations scientifiques (ateliers, groupe de travail, séminaires etc)

- Action 1.1. Identifier et typologier les demandes et offres de formations par la recherche (jeunes chercheurs) et pour la recherche (développement de l'expertise et mise à niveau de ressources humaines) des institutions de recherche membres et associées.
- Action 1.2. Instaurer la tenue d'un colloque scientifique tous les 2 à 3 ans pour échanger sur les résultats de la recherche dans la région

Axe 2 : Mutualisation des moyens, renforcement des capacités logistiques et informationnelles

- Action 2.1. Identifier les possibilités de mutualisation des ressources de la région (matériel, équipements, compétences, informations), pour faciliter l'accès aux plateformes analytiques, la mobilisation des navires de recherche pour des campagnes sur plusieurs ZEE, harmonisation des moyens et systèmes d'observation (bouées océanographiques) etc.
- Action 2.2. Appuyer le renforcement des capacités de couverture statistique, suivi biologique et d'évaluation des stocks et des pêcheries

Axe 3 : Interface pour le développement des initiatives, projets de recherche et études

- Action 3.1. Mettre en place les mécanismes pour capitaliser et s'appropriier les initiatives déjà existantes en termes de recherche dans les pays membres et au niveau de la région.
- Action 3.2. Mettre en place les mécanismes de mise en cohérence des efforts et de mobilisation des fonds pour appuyer les structures et équipes de recherche
- Action 3.3. Favoriser l'émergence d'une plateforme ouest-africaine multi-acteurs pour la recherche en aquaculture
- Action 3.4. Appuyer l'émergence d'une plateforme régionale pour le développement de produits et services opérationnels océanographiques de suivi, de prévision et d'alerte répondant aux besoins des décideurs et acteurs du secteur halieutique
- Action 3.5. Mobiliser les moyens, compétences, expertise et données du réseau pour la réalisation d'un diagnostic global des menaces et vulnérabilités dans l'ensemble de la région et ses sous-régions.

Axe 4 : Communication externe & Participation à la prise de décision dans forums internationaux

- Action 4.1. Renforcer la stratégie de communication externe du RAFISMER
- Mobilisation du RAFISMER pour de la COP22 (plateforme Océan & Climat ou d'autres initiatives en faveur d'une meilleure intégration du rôle des océans dans la machine climatique)

Action transverse : Réaliser un diagnostic des capacités de recherche des institutions membres et associés du réseau (RH, Moyens,

ANNEXES



RAFISMER/AG2016. Doc2.

Rapport d'activités du bureau exécutif du Réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de La mer (RAFISMER).

Le RAFISMER fût créé en application de la recommandation de la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville en octobre 2001, et au cours de laquelle les ministres ont exprimé leur volonté de baser les politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques fiables et crédibles. Ils ont traduit cette volonté en recommandant la mise sur pied d'un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine

La réunion constitutive du Réseau, a été organisée à Casablanca les 17 et 18 février 2003, grâce à un appui financier des Gouvernements français et Marocain. Huit des douze Etats membres de la COMHAFAT disposant d'institutions de recherche halieutique ou océanographique étaient représentés à cette réunion : le Maroc, le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun et la Namibie.

Cette réunion a procédé à :

- l'examen du projet de statut et à l'adoption des amendements
- la mise en place d'un Bureau provisoire du RAFISMER constitué de : Maroc : Président, Namibie : 1^{er}Vice Président, Mauritanie : 2^{ème}Vice Président, Cameroun : 3^{ème}Vice Président, Sénégal : Secrétaire ; Nigéria : Trésorier ; Cabo Verde : Assesseur.

Le Bureau provisoire a été mandaté pour finaliser les amendements apportés au projet de statut et rédiger le règlement intérieur du réseau.

La première réunion du bureau provisoire du RAFISMER qui a également été tenue à Casablanca, en juillet 2003, a demandé au Président du Bureau et au Secrétaire Permanent de la COMHAFAT de rédiger le Règlement Intérieur du réseau en tenant compte des modifications apportées au statut lors de la précédente réunion.

Plusieurs autres points ont également été débattus au cours de ces deux premières réunions qui ont passé en revue les particularités régionales et les stratégies en matière de recherche halieutique menées par les différents pays et ont émis les premières recommandations en vue d'un travail de mise à niveau entre les différents pays de la région à travers différents mécanismes (formations et perfectionnements ciblés ; facilitation des échanges d'expertise, d'informations et de documentation entre les pays ...).

Comme première étape de la démarche, il a recommandé de procéder à des consultations, au niveau de chacune des trois sous-régions de la COMHAFAT (sous-régions du courant des Canaries, du Golfe de Guinée et du Courant du Benguela), en vue de :

- L'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
- L'identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;
- L'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et des sciences de la mer ;
- La définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions et d'un programme stratégique à court, et à moyen terme.

Ont été également examinées lors de ces réunions, les possibilités d'organiser des ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région et il a été recommandé d'organiser deux ateliers sur l'un des thèmes choisis parmi les thèmes suivants identifiés :

- évaluation de ressources halieutique ;
- surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- développement de l'aquaculture ;
- technologie des engins de pêche
- diffusion et vulgarisation de résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
- aménagement des pêcheries ;
- valorisation et développement de nouveaux produits.

Ces actions ont constitué les éléments du plan d'action pour la période 2003- 2004.

Le projet de statut du Réseau amélioré grâce aux remarques des délégués des différents pays a été examiné par un juriste dans le cadre d'une consultation réalisée à cet effet conformément aux recommandations de la 1^{ière} Réunion du Bureau du RAFISMER. La version finale a été soumise à l'appréciation des membres du Bureau à l'occasion de la tenue **la deuxième réunion du Bureau du RAFISMER**, tenue à Douala, au Cameroun, en juillet 2004 qui a adopté les amendements apportés aux statuts..

Il a été convenu que le Président du RAFISMER informera l'ensemble des membres du Réseau, de l'adoption des amendements des statuts et précisera la qualité du Bureau, élu pour une durée de 3 ans, lors de l'Assemblée Constitutive, réunie à Casablanca en février 2003.

Les statuts du RAFISMER ont été déposés auprès des autorités du marocaines conformément aux règles statutaires définies dans la législation en vigueur. Le siège du Réseau est fixé à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) du Maroc sis à Casablanca. Il peut être déplacé par décision du Bureau exécutif du réseau sous réserve de ratification par l'assemblée générale. Dans ce cas, le réseau sera régi par la législation du pays de son nouveau siège.

Quatre pays (Cameroun, Maroc, Sénégal et Gabon) ont pris part à cette 2^{ième} réunion du bureau au cours de laquelle a été examiné l'état d'avancement dans la réalisation du plan d'action et des recommandations.

Le Bureau a recommandé la création d'un site Web spécifique au Réseau et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information

Faute de budget, le recrutement d'un consultant, recommandé lors des précédentes réunions, pour faire l'inventaire exhaustif des institutions de recherches et des experts des pays membres du RAFISMER n'a pu être réalisé. Pour effectuer ce travail, le Président du RAFISMER, a désigné un groupe de travail restreint constitué d'un représentant du RAFISMER et d'un représentant du Secrétariat permanent de la COMHAFAT. A cet effet, deux formulaires relatifs aux institutions et aux experts ont été élaborés et envoyés aux pays membres.

L'organisation des deux ateliers thématiques arrêtés dans cadre du plan d'action 2003-2004 du RAFISMER, nécessitant la mobilisation des fonds nécessaires, en l'absence de ces fonds, aucun thème n'a malheureusement pu abordé. Il a toutefois été jugé que ces actions nécessitaient la finalisation au préalable du répertoire des institutions de recherche, notamment l'identification des points focaux.

L'absence de fonds a également constitué une entrave à la réalisation des deux autres points des termes de référence de la consultation inscrite pour réalisation au titre du plan d'action 2003-2004, à savoir :

- la finalisation des inventaires des institutions et des experts ;
- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions, un travail préliminaire avait toutefois été effectué mais nécessitait encore d'être poursuivi et approfondi pour mieux faire ressortir les spécificités caractérisant les trois sous régions;

A défaut de fonds nécessaires aux différentes actions en projetées, le bureau a sollicité les pays membres pour une contribution en fournissant notamment les informations requises pour les réalisations des activités convenues.

La Conférence des Ministres réunies, à sa 6^{ième} Session en juillet 2005 à Rabat, Maroc, a noté *avec satisfaction la mise en place du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER). Ce réseau est considéré comme un cadre approprié de coopération et*

de promotion de la recherche halieutique à l'échelle sous régionale et régionale. La conférence des Ministres a également invité les Etats, les organismes internationaux et les donateurs potentiels à apporter leur appui à l'élaboration et à l'exécution des projets régionaux de recherche halieutique ;

La 3^{ème} réunion du Bureau du RAFISMER tenue en avril 2006 à Luanda, Angola, à laquelle ont pris part les délégués de six pays membres du Bureau (Angola, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Maroc, Mauritanie et Sénégal) a été l'occasion de présenter :

- le nouveau projet de programme stratégique de recherche 2007-2011 du RAFISMER, élaboré à la demande du Secrétariat Permanent de la COMHAFAT dans le cadre d'une consultation ;
- et l'état d'avancement des activités planifiées au cours du précédent exercice du Bureau.

Le Président du Bureau du RAFISMER avait insisté lors de cette 3^{ème} réunion sur les possibilités d'organisation dans le futur, d'ateliers et séminaires scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses précédentes réunions devront être abordés selon les priorités identifiées pour chacune des trois sous-régions par la consultation prévue à cet effet :

1. En termes de perspectives tracées en 2006 à Luanda, le bureau avait maintenu les actions suivantes :

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique. Il s'agira de la relance de collecte d'informations nécessaires pour ce répertoire, sur la base du questionnaire déjà établi pour cette fin en 2004 ;
- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, au moyen d'organisation de consultations au sein de chacune de ces sous-régions ;
- l'organisation d'ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, plus particulièrement au sein de chacune des trois sous-régions écosystèmes. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses deux dernières sessions seront abordés selon la priorité de chaque thème.

Le Bureau avait par ailleurs convenu d'établir de liens de coopération et de mécanismes de concertation entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche. L'ensemble des pays membres du Réseau présents à la réunion ont été unanimes sur l'intérêt stratégique et l'importance que revêt l'établissement d'un partenariat véritable et entre le RAFISMER et le COPACE.

Il avait également été convenu de faciliter la diffusion de l'information entre les chercheurs des pays membres du Réseau, en mettant à leur disposition les résumés des articles et des publications ainsi que les programmes de recherche en cours de réalisation dans la région. De même que la création d'un site Web spécifique au RAFISMER et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information furent également parmi les recommandations réitérées lors de la réunion de Luanda.

Il a enfin été convenu à l'issue de cette 3^{ème} réunion du Bureau du RAFISMER que la 4^{ème} réunion serait organisée dans un pays anglophone de la zone nord du Golfe de Guinée. Le Secrétaire permanent de

la COMHAFAT devait prendre les contacts nécessaires pour identifier le pays qui abriterait cette réunion. Cette action n'a pas eu de suite, et ce notamment en raison des contraintes liées aux possibilités de financement des activités du RAFISMER.

Ces contraintes financières ne permettant pas le plus souvent au Réseau de mettre en œuvre les activités retenues et de tenir ses réunions conformément aux dispositions statutaires ont encore une fois été soulignées devant la conférence des ministres réunie à sa 7^{ème} Session à Abidjan - Côte d'Ivoire en 2007. Consciente de l'importance que revêt la recherche dans la mise en place des définitions des politiques de développement de la pêche et de l'aménagement des pêcheries et réitérant sa volonté de dynamiser le RAFISMER, la Conférence a souligné la nécessité de la contribution financières des Etats membres de la COMHAFAT afin de garantir un bon déroulement des activités du RAFISMER.

Une demande d'appui financier et technique avait par ailleurs été formulée le 17 juillet 2007 auprès de la Délégation de la Commission Européenne au Maroc pour réaliser deux actions par le RAFISMER portant sur l'organisation d'un atelier relatif à l'inventaire de l'état de la recherche halieutique dans les pays de la région COMHAFAT avec un coût estimé de 70.000 dollars US et sur l'organisation de la 4^{ème} réunion du Bureau du RAFISMER avec un coût estimé à 50.000 dollars US. Ce financement n'a cependant pas pu être concrétisé.

En termes de bilan des réalisations du Bureau sortant du RAFISMER :

- La constitution du réseau, de son bureau et **l'élaboration de ses statuts** déposés auprès des autorités locales de la ville de Casablanca ;
- La tenue entre 2003 et 2006 de quatre réunions dont trois du Bureau du RAFISMER
- Les informations collectées par le bureau durant la période 2003 - 2005, ont permis de procéder à **l'édition du premier répertoire des instituts et centres de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la région COMHAFAT**. Cette édition a été produite à la fois sous forme de document, permettant d'y insérer de nouvelles information et de didacticiel multi média sur CD Rom. Interactif et évolutif, ce produit pourra être amélioré et étoffé dans le futur avec la disponibilité de nouvelles données.
- Ces informations ont également permis de satisfaire l'un des quatre principaux termes de référence de la consultation, à savoir **l'identification des point focaux du RAFISMER** au niveau de chacun des 22 pays de la COMHAFAT.
- **L'édition d'un guide (brochure et CD Rom) des espèces de crustacés et céphalopodes et autres ressources pélagiques des pays de la COMHAFAT**
- **La réalisation de la charte graphique du réseau**
- **La conception d'un site web du RAFISMER** qui accroîtra sa visibilité dans la communauté scientifique et auprès des bailleurs de fonds. Le site web permettra l'inventaire des moyens, programmes, expertise et des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et sciences de la mer dans région et constituera une plateforme d'information et d'échange entre scientifiques.
- La préparation d'un projet de memorandum d'entente avec le RAFISMER et le COPACE qui sera soumis lors de la prochaine réunion du réseau et à la FAO pour examen.
- La convocation et l'organisation de la première Assemblée Générale.

Rappelons en effet que le statut du RAFISMER prévoit à son article 6 que les organes du réseau sont : l'assemblée générale et le bureau exécutif. A ce jour, le réseau ne s'est jamais encore réuni en en

Assemblée Générale. Les dispositions statutaires prévoient par ailleurs un renouvellement des membres Bureau exécutif élus pour une durée limitée à 3 ans. Le bureau sortant ayant achevé son mandat, la tenue d'une Assemblée Générale et un renouvellement du bureau exécutif sont nécessaires pour respecter les termes d'une bonne gouvernance du réseau.

Par conséquent et en perspective de la réactivation du fonctionnement du RAFISMER, le président du RAFISMER a convoqué la première assemblée générale à l'effet de statuer sur le bilan des activités du RAFISMER; Procéder au renouvellement des membres du Bureau, établir les priorités stratégiques et le plan d'action biennal du RAFISMER et enfin examiner les mécanismes de coopération et de financement du réseau.

RETROSPECTIVE DES ETAPES ET TRAVAUX DU RAFISMER

REUNION CONSTITUTIVE DU BUREAU DE RAFISMER

Casablanca, 17-18 Février 2003

8 sur les 12 Etats membres de la COMHAFAT disposant d'institutions de recherche halieutique ou océanographique :

Maroc, Sénégal, Mauritanie, Guinée, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun et Namibie

8 Organisations régionales ou sous régionales, Institutions de Recherche Halieutique et Associations participants en qualité d'observateurs

Points à l'ordre du jour	Conclusions	Recommandations
Stratégie de la recherche halieutique	Volonté commune de développer la recherche halieutique, même si certains ne disposent pas encore de centres de recherche halieutique.	
	Mêmes thématiques identifiées comme nécessitant une priorité au niveau des Programmes de recherche des pays participants : (i) Evaluation des stocks, (ii) Gestion et aménagement des pêcheries ; (iii) Développement de l'aquaculture, (iv) Surveillance de la qualité et de la salubrité du milieu marin.	
	Contraintes à lever, pour asseoir une stratégie de recherche appropriée : besoin de renforcement des capacités, manque de synergie entre les programmes des pays de la région, manque de moyens logistiques pour les programmes de recherche, insuffisance de personnel scientifique adapté, déséquilibre entre les effectifs des chercheurs et des techniciens qui doivent constituer des « équipes de recherche », insuffisance et discontinuité du financement de la Recherche.	
Organisation des ateliers	<p>La réunion a discuté la possibilité d'organiser des ateliers sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) <i>Evaluation des ressources halieutiques ;</i> (ii) <i>Surveillance de la salubrité du milieu marin ;</i> (iii) <i>Développement de l'aquaculture ;</i> (iv) <i>Technologie des engins de pêche ;</i> (v) <i>Diffusion de vulgarisation des résultats de recherche aux acteurs du secteur ;</i> (vi) <i>Aménagement des pêcheries</i> <p>.la réunion a retenu l'organisation de 2 ateliers : l'un sur l'évaluation et aménagement des ressources marines et le deuxième sur les techniques de pêche, aquaculture et vulgarisation auprès des opérateurs du secteur des pêches.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 ateliers ; - la réunion a recommandé l'initiation de consultations sous-régionales permettant de faire ressortir des thématiques précises pouvant faire l'objet d'ateliers ou de réunions régionale et/ou sous- régionale

Concertation sur la formulation des programmes de recherche sur les réunions internationales	<p>Les Etats de chacune des trois principales sous régions (C. Benguela, Golfe de Guinée et C. Canaries) devraient se réunir pour identifier des programmes fédérateurs d'intérêt commun à la sous région et bénéficier du concours de toutes les compétences dont particulièrement celles des universités. Ces programmes régionaux devaient être montés dans un esprit de permettre au futur RAFISMER d'œuvrer pour atteindre les objectifs de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) de la qualité de la recherche halieutique dans la région (formation, expertise, logistique) ; (ii) de pôles d'excellence (compétences sous- régionales) et (iii) d'une approche commune en matière d'évaluation des stocks (notamment partagés), de gestion des pêcheries et de préservation des écosystèmes marins et de leur biodiversité. 	<p>Réunion pour identifier des programmes fédérateurs d'intérêt commun à la sous-région et bénéficier du concours de toutes les compétences dont particulièrement celles des universités</p>
	<p>La communauté scientifique RAFISMER devrait jouer un rôle en matière d'alerte et de sensibilisation des responsables politiques, quant aux menaces pouvant résulter de certaines mesures prises au niveau international. La recherche et l'adoption de positions unifiées durant les forums internationaux en vue de tirer le meilleur intérêt pour les Etats membres de la COMHAFAT, devait être ainsi facilité.</p>	<p>Rôle en matière d'alerte et de sensibilisation des responsables politiques, quant aux menaces pouvant résulter de certaines mesures prises au niveau international.</p> <p>Adoption de positions unifiées durant les forums internationaux en vue de tirer le meilleur intérêt pour les Etats membres de la COMHAFAT</p>
	<p>En raison des difficultés de définition des besoins spécifiques à chaque Etat membre à ce stade, la réunion a recommandé la nécessité de lancer une mise à niveau des différents Instituts de Recherche. Ceci par : l'analyse des capacités humaines et techniques disponibles ainsi que des moyens nécessaires pour les renforcer ; l'élaboration d'un répertoire des activités de recherche et des chercheurs impliqués, en vue de déterminer les forces et faiblesses dans la programmation des activités de recherche à l'échelle régionale et sous régionale.</p>	<p>Lancement d'une consultation pour l'élaboration d'un répertoire des activités de recherche et des chercheurs impliqués, en vue de déterminer les forces et faiblesses dans la programmation des activités de recherche aux échelles régionale et sous-régionale.</p>
Echange des chercheurs et des documents scientifiques	<p>.</p> <p>.</p>	<p>La réunion a invité le Secrétariat Permanent de la Conférence à privilégier les compétences de la région et à encourager les échanges de chercheurs et la mise en commun de la logistique (navires de recherche, etc.) entre les Etats de la région</p> <p>La réunion a recommandé la mise en place d'outils de diffusion de l'information, à savoir : Un site WEB, devant constituer également un centre documentaire virtuel ; un état des programmes de recherche ; un répertoire des chercheurs et techniciens de la région ainsi que leur CV</p>

Statut du réseau	Examen du projet de statut et adoption des amendements	
	Mise en place un Bureau provisoire du RAFISMER (Maroc : Président, Namibie : I " Vice-Président, Mauritanie : 2ème Vice-Président, Cameroun : 3ème Vice-Président, Sénégal : Secrétaire ; Nigéria : Trésorier ; Cabo Verde : Assesseur)	La réunion a mandaté le Bureau provisoire pour finaliser les amendements apportés au projet de statut, rédiger le règlement intérieur du réseau et veiller au bon déroulement du plan d'action 2003-2004
Plan d'action pour les années 2003 et 2004	la réunion a procédé à la définition d'un calendrier pour la mise en œuvre des actions retenues et le calendrier, pour la mise en œuvre des actions retenues :	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des termes de références (TDR) des consultants par le bureau provisoire : mars 2003 ; - Recrutement des consultants régionaux : mai 2003 ; - Exécution des missions des trois experts respectivement dans les trois régions dans le but de faire l'état des lieux des instituts de recherche (identification des forces et faiblesses) : juin 2003 ; - Remise des rapports des consultants : juillet 2003 ; - Synthèse des rapports des trois experts en relation avec le bureau et envoi aux institutions membres : Août 2003 ; - Organisation du 1er atelier : fin 2003 ; - Organisation du 2ème atelier : mars 2004.
	Avec possibilité de réajustement du calendrier par le Secrétariat Permanent en collaboration avec le Bureau provisoire en cas de nécessité.	

PREMIERE REUNION DU BUREAU DE RAFISMER

Casablanca, Maroc, 11-12 juillet 2003

Pays membres du Bureau Provisoire présents : Cameroun, Maroc, Mauritanie et Sénégal.

Absents : Nigeria, Namibie et Cabo Verde

Points à l'ordre du jour	Conclusions	Recommandations
Examen du projet de statut du RAFISMER et élaboration du règlement intérieur		Il a été proposé que le statut amendé soit soumis à l'examen d'un juriste pour finalisation. Cette dernière version sera de nouveau soumise aux membres du Bureau
		Il a été demandé au Président du Bureau et au Secrétaire Permanent de la COMHAFAT de rédiger le Règlement Intérieur en tenant compte des modifications apportées au statut. La version sera soumise au Bureau avant examen par un juriste.
Etablissement d'un plan d'action pour 2003-2004		Elaboration d'une base de données des experts et des institutions de recherche halieutique. Il a été retenu de confier cette tâche aux trois consultants qui seront recrutés pour chacune des trois principales sous-régions (Benguela, Golfe de Guinée et Canaries). Ces derniers procéderont également à l'identification des points focaux qui seront les interlocuteurs du Réseau et feront un inventaire des instituts et établissements de recherche halieutique
	<p>Organisation des ateliers, les thèmes retenus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Evaluation des ressources halieutiques ;</i> - <i>Surveillance de la salubrité du milieu marin ;</i> - <i>Développement de l'aquaculture ;</i> - <i>Technologie des engins de pêche ;</i> - <i>Diffusion et vulgarisation des résultats de recherche aux acteurs du secteur Aménagement des pêcheries ;</i> <p><i>Valorisation et développement de nouveaux produits.</i></p>	le Bureau Provisoire et le Secrétariat Permanent ont été invités à conjuguer leurs efforts pour mobiliser les fonds nécessaires

	Nécessité d'une synergie entre les activités du Réseau et celles du COPACE, et d'accorder une attention toute particulière aux stocks partagés et chevauchants afin d'appréhender le fonctionnement des écosystèmes régionaux	
	Calendrier d'exécution du plan d'action 2003-2004 :	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un appel d'offre pour le recrutement des consultants régionaux, le 31 juillet 2003. - Recrutement des consultants régionaux, le 30 septembre 2003. - Exécution des missions des experts : un mois, entre octobre et décembre 2003. - Dépôt des rapports des experts : décembre 2003 - Organisation du premier atelier : premier semestre 2004. - Organisation du deuxième atelier : deuxième semestre 2004.
Définition des termes de références et recrutement des experts régionaux	Modalités de sélection des experts régionaux	
Concertation sur la formulation des programmes de recherche et les réunions internationales	<p>Le Bureau Provisoire a confirmé la pertinence des programmes fédérateurs identifiés par la réunion constitutive et qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les stocks partagés</i> - <i>Les écosystèmes marins</i> - <i>Les modèles prédictifs des plans d'aménagement</i> - <i>La gestion des pêcheries</i> <p>Et a jugé que l'exécution de tels programmes dans le cadre du réseau a pour finalité de fournir des résultats conjoints utilisables par les Etats de la COMHAFAT pour établir une stratégie en matière de gestion commune des pêcheries de la région, et d'uniformiser les positions des Etats membres dans les forums internationaux. (Ce qui n'était envisageable qu'à moyen et long termes, compte tenu du stade de développement du Réseau RAFISMER).</p>	
Echange de chercheurs et de documents scientifiques	Le Bureau Provisoire a confirmé la nécessité d'une mise à niveau des différents Instituts de recherche mais a estimé que l'échange des chercheurs et des documents scientifiques ne pourra être envisagé qu'à moyen terme (2004-2005). Cette phase ne pourra être possible qu'après l'état des lieux établi par les consultants régionaux.	Consultations pour établir l'état des lieux de la recherche dans les 3 sous régions
Points divers	Le Directeur d'INFOPECHE a proposé la conclusion d'un mémorandum entre son organisation et RAFISMER. La réunion a accepté la proposition.	Etablissement des conventions avec des organisations de la région, notamment le COPACE, la CRSP, le COREP, INFOPECHE etc. ...

	<p>Le Délégué du Cameroun a insisté sur la nécessité de la mise à niveau de l'ensemble des instituts du Réseau, en particulier de ceux du Golfe de Guinée.</p>	<p>Le Bureau recommande à la COMHAFAT de prendre en considération les besoins de financement pour les activités futures du RAFISMER</p>
	<p>Le Bureau recommande l'organisation, selon, un système rotatif, de ces réunions dans les trois sous régions déjà identifiées</p>	

DEUXIEME REUNION DU BUREAU RAFISMER

Douala, Cameroun, 28-30 Juillet 2004

Pays membres du bureau présents : Cameroun, Maroc, Sénégal et Gabon.

Points à l'ordre du jour	Conclusions	Recommandations
Adoption des projets de statut et de règlement intérieur	Lors de la première réunion du Bureau, il avait été proposé que les statuts amendés soient soumis à l'examen d'un juriste pour finalisation. La dernière version devant être à nouveau soumise aux membres du Bureau. C'est dans ce cadre que l'expert juriste qui a été retenu, a présenté le projet de statut. A l'issue des discussions, il a été recommandé d'intégrer la définition des membres du Réseau, à l'Article 4 du projet de statut.	
	Les amendements apportés aux statuts ont été adoptés par le Bureau, par acclamation. Ceux-ci figureront dans le bilan des activités du RAFISMER, lequel fera l'objet d'une présentation à la COMHAFAT, lors de la tenue de sa 5ème session	
	Le Président du RAFISMER informera l'ensemble des membres du Réseau, de l'adoption des amendements des statuts et <u>précisera la qualité du Bureau, élu pour une durée de 3 ans</u> , lors de l'Assemblée Constitutive, réunie à Casablanca en février 2003	
Etat d'avancement des recommandations	<p>Lors de la première réunion du Bureau, le recrutement d'un consultant avait été recommandé pour faire l'inventaire exhaustif des institutions de recherches et des experts des pays membres du RAFISMER. Faute de moyens, le consultant n'a pas été recruté. Pour effectuer ce travail, le Président du RAFISMER, a désigné un groupe de travail restreint constitué d'un représentant du RAFISMER et d'un représentant du Secrétariat permanent de la COMHAFAT. A cet effet, deux formulaires relatifs aux institutions et aux experts ont été élaborés et envoyés aux pays membres.</p> <p>Sur les 22 pays contactés (35 personnes contactées), 12 ont déjà fourni les informations demandées. Une synthèse des résultats obtenus a fait l'objet d'une présentation.</p> <p>Les participants se sont mis d'accord pour une simplification du questionnaire des experts afin de faciliter la collecte des informations. Le travail étant évolutif la base de données sera complétée, au fur et à mesure du développement du RAFISMER</p>	
Mise en place des mécanismes de		Le Bureau a recommandé l'établissement de liens de coopération et de mécanismes de concertation entre les

coopération. Entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales		institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche
Concertation entre les institutions du RAFISMER en matière de formulation de programmes de recherche	L'importance d'une concertation entre les institutions du RAFISMER en matière de formulation des programmes de recherche, a été soulignée par tous les intervenants en vue d'une vision commune et concertée des problèmes concernant la région.	
Diffusion des résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée		Facilitation de la diffusion de l'information entre les chercheurs des pays membres du Réseau, en mettant à leur disposition les résumés des articles et des publications ainsi que les programmes de recherche en cours de réalisation dans la région.
		Création d'un site Web spécifique au Réseau et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information.
Réflexions sur divers thèmes	A la suite de l'exposé de Dr SATIA, expert de la FAO, sur les programmes d'évaluation des ressources halieutiques. L'accent a ensuite été mis sur les problèmes de communication entre la recherche et l'administration des pêches ainsi que sur la nécessité de créer des synergies entre les différents instituts de recherche et les programmes en cours de réalisation dans la région. Ceci, afin de s'assurer de la complémentarité entre les diverses actions. Il a été également jugé judicieux de mieux valoriser les travaux et les activités des organisations existantes, telles que la COMHAFAT, la CSRP, le COREP, le COPACE, l'ICCAT et la SEAFO.	Améliorer l'utilisation des résultats de la recherche, par l'administration et la profession de la pêche. Sollicitation de l'appui de la FAO pour mettre en œuvre l'organisation d'un atelier de formation axé sur la communication entre la recherche et l'administration des pêches
	A la suite de l'exposé de Dr DJAMA sur l'approche écosystémique, l'insuffisance des informations sur les différentes composantes des écosystèmes marins (milieu physique, composante biologique, composante liée à l'exploitation, etc.), notamment celles obtenues à partir des échantillonnages biologiques, a été souligné comme constituant une contrainte à la mise en œuvre des modèles écosystémiques. Lors des débats ayant eu lieu sur ce point, la nécessité de la prise en compte des stocks partagés dans les approches écosystémiques, a été mise en évidence.	

	Exposé du Dr TALL sur la valorisation des produits de la pêche,	Mettre en place une cellule de réflexion, composée de vétérinaires, microbiologistes, bio technologistes, ingénieurs en industrie alimentaire, etc., pour élaborer une stratégie à même de permettre aux pays africains, d'améliorer la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture
	Exposé de Mr NNA sur l'aquaculture : contraintes et perspectives dans lequel il a identifié un certain nombre de contraintes au développement de l'aquaculture. Il s'agit principalement de la faible volonté politique affichée par les Etats en matière d'aquaculture, du faible niveau de qualification des opérateurs, de l'insuffisance des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces indigènes, de la problématique liée à la production d'alevins de qualité, aux problèmes d'ordre foncier, institutionnel, juridique et fiscal, et enfin de l'inexistence d'industries locales de fabrication d'aliments piscicoles.	Définition d'un mécanisme de promotion de l'aquaculture, afin d'attirer les investisseurs vers ce secteur.
		Lancement des études permettant d'obtenir des aliments de qualité et de produire des alevins de grande fiabilité.
Etablissement d'un plan d'action pour la période 2004-2005	Les actions à mener ont été retenues	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les inventaires des institutions et des experts ; - Compléter la liste des points focaux ; - Elaborer des termes de référence des consultants, pour effectuer l'inventaire des projets et programmes de recherche en cours de réalisation dans la région ; - Organise une réunion d'information regroupant les membres du RAFISMER et toutes les organisations intervenant dans la région ; - Présenter à la COMHAFAT, le bilan des activités réalisées par le RAFISMER. <p>Réalisation par le RAFISMER, de l'inventaire des projets et programmes de recherche déjà réalisés ou en cours d'exécution, au niveau de la région ouest africaine. Ceci, en vue de rationaliser les différentes interventions dans la région. Par ailleurs, la nécessité de mieux insérer les projets proposés par les donateurs, dans les politiques nationales se rapportant à la pêche, a été soulignée</p>
Divers	Le Représentant du Président en exercice de la COMHAFAT, a attiré l'attention du Bureau sur l'absolue nécessité d'impliquer davantage, les membres anglophones et lusophones, dans les activités du Réseau.	

TROISIEME REUNION DU BUREAU RAFISMER

Luanda, Angola, 17-18 Avril 2006

6 pays membres ont été représentés : Angola, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Maroc, Mauritanie et Sénégal

Points à l'ordre du jour	Conclusions	Recommandations
Rapport annuel 2004-2005	Dans la présentation du rapport annuel, le Président du RAFISMER a rappelé que les premières étapes de la série de consultation ont été réalisées à travers les contacts auprès des institutions. Des données ont été collectées et les résultats des travaux entrepris ont permis :	
	- Elaboration et l'édition du premier répertoire des institutions de recherche des pays membres de la COMHAFAT (Brochures et CD Rom) ;	
	- Identification des points focaux du RAFISMER ;	
	- Démarrage de l'identification des priorités de recherche du RAFISMER ;	
	- Démarrage de l'élaboration du répertoire des chercheurs, experts et techniciens des pays de la COMHAFAT ;	
	- Réalisation et l'édition d'un guide (brochure et CD Rom) sur les crustacés et les céphalopodes qui sera étendu par la suite à toutes les autres ressources des pays de la COMHAFAT ;	
	- Elaboration et le dépôt auprès des autorités de la ville de Casablanca (Maroc), du statut du RAFISMER dont la version finale a été adoptée à Douala en 2004.	
	Le Président a par ailleurs insisté sur les possibilités d'organisation dans le futur, de séminaires visant le renforcement des capacités scientifiques dans les domaines suivants :	
	i) évaluation des ressources et aménagement des pêcheries ;	
	ii) surveillance de la qualité de l'environnement et de la salubrité des produits halieutiques ;	
	iii) diffusion et vulgarisation des résultats scientifiques auprès des acteurs du secteur.	
	Le Président a insisté sur l'intérêt d'établir un partenariat entre le RAFISMER et le COPACE qui couvrent pratiquement la même zone géographique. Cette coopération permettra de favoriser la synergie et la complémentarité entre ces deux organisations régionales.	

	La présentation du bilan a été suivie de débats qui ont porté sur :	
	- <i>L'état d'avancement des discussions avec la FAO pour établir une coopération RAFISMER - COPACE conformément à la recommandation de la 2ième réunion du bureau RAFISMER (Douala, Cameroun, juillet 2003)</i>	Activer l'élaboration d'un mémorandum d'entente entre le RAFISMER et le COPACE
	- <i>L'avancement dans la mise en place d'une approche écosystémique des pêches dans les pays africains ayant introduit l'approche (région du Benguela) et les possibilités sur la possibilité du RAFISMER d'organiser des séminaires sur cette approche.</i>	
	- <i>Pertinence d'une mise à jour permanente des répertoires élaborés</i>	
Programme stratégique de recherche 2007-2011	Orientations générales retenues :	Le plan de réflexion stratégique sera soumis à l'appréciation de la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT après révision en fonction des remarques et orientations des représentants des pays membres de la COMHAFAT et des réponses au questionnaire qui leur sera transmis incessamment.
	1. Le renforcement des capacités et la mise à niveau de la recherche halieutique ;	
	- <i>Revue des programmes de recherche nationaux ou régionaux,</i>	
	- <i>Harmonisation des méthodes de recherche,</i>	
	2. L'amélioration des connaissances sur les écosystèmes ;	
	- <i>Suivi environnemental de la distribution des espèces au sein des écosystèmes,</i>	
	- <i>Systèmes d'informations et bases de données nationales et régionales,</i>	
	3. La promotion de la coopération entre les différents instituts de recherche d'une part, et les organisations sous régionales, régionales et internationales, d'autre part.	
Identification des pôles de compétences	Les discussions ont porté sur le développement de pôles de compétences. Certains pays ont présenté les points forts de leurs instituts tout en exprimant leurs besoins en matière d'assistance scientifique et technique	
Activités proposées pour 2006-2008	Les actions suivantes classées selon l'ordre de priorité : ont été arrêtées en attendant la finalisation du programme stratégique :	La proposition d'organisation de ces ateliers sera soumise à la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT en vue d'un appui financier
	i) <i>Organisation d'un atelier pour dresser un inventaire exhaustif de l'état de la recherche (institutions de recherche, experts, moyens disponibles, besoins en assistance, publications et travaux scientifiques, projets en cours selon les domaines et bailleurs potentiels) .</i>	
	ii) <i>Organisation d'un atelier sur la gestion écosystémique.</i>	
	iii) <i>Organisation d'un atelier sur les méthodes d'évaluation des ressources halieutiques</i>	

	Les participants ont par ailleurs souhaité, qu'en plus des travaux liés aux activités du Bureau, une journée scientifique soit réservée lors des prochaines réunions du RAFISMER pour la présentation des résultats des travaux des chercheurs. Cette proposition a été jugée pertinente par le Président du RAFISMER. Elle a été alors unanimement approuvée	Organisation d'une journée scientifique en marge des prochaines réunions du RAFISMER pour la présentation des résultats des travaux des chercheurs du RAFISMER
Questions diverses	Contribution des membres du RAFISMER au financement de ses activités afin d'assurer la durabilité du Réseau.	Contribution des membres du RAFISMER au financement des activités du réseau.
Date et lieu de la prochaine réunion	Convenues entre juin et juillet 2007 dans la zone nord du Golfe de Guinée, dans un pays anglophone.	Le secrétaire permanent de la COMHAFAT entamera les contacts nécessaires pour identifier le pays qui abritera cette réunion

Tableau récapitulatif des réalisations du Bureau exécutif sortant.

Principales recommandations des réunions du Bureau du RAFISMER	Suivi des recommandations
Elaboration et le dépôt auprès des autorités de la ville de Casablanca (Maroc), du statut du RAFISMER dont la version finale a été adoptée à Douala en 2004.	Réalisé
Elaboration et l'édition du premier répertoire des institutions de recherche des pays membres de la COMHAFAT (Brochures et CD Rom) ;	Réalisé
Identification des points focaux du RAFISMER ;	Réalisée en 2004
Démarrage de l'identification des priorités de recherche du RAFISMER ;	Non achevé
Démarrage de l'élaboration du répertoire des chercheurs, experts et techniciens des pays de la COMHAFAT ;	Non achevé
Réalisation et l'édition d'un guide (brochure et CD Rom) sur les crustacés et les céphalopodes qui sera étendu par la suite à toutes les autres ressources des pays de la COMHAFAT ;	Premières étapes réalisées mais objectifs de la recommandation non achevé
Organisation d'ateliers thématiques	Participation du RAFISMER aux travaux du symposium sur « la gestion durable des ressources halieutiques dans la côte ouest africaine» Agadir, Maroc, 16-18 mai 2006. avec un appui du gouvernement du Japon
Réalisation d'un site web et d'un logo RAFISMER	Réalisé (Présentation devant la prochaine AG)
Signature d'un mémorandum d'entente entre le RAFISMER et le COPACE	Non réalisé
Signature d'un mémorandum d'entente entre le RAFISMER et INFOPECHE	Non réalisé
Signature d'un mémorandum d'entente entre le RAFISMER et la CSRP	Non réalisé
Consultations pour établir l'état des lieux de la recherche dans les 3 sous régions	Non réalisé
Organisation d'un atelier pour dresser un inventaire exhaustif de l'état de la recherche (institutions de recherche, experts, moyens disponibles, besoins en assistance, publications et travaux scientifiques, projets en cours selon les domaines et bailleurs potentiels) .	Non réalisé
Organisation d'une journée scientifique en marge des prochaines réunions du RAFISMER pour la présentation des résultats des travaux des chercheurs du RAFISMER	Non réalisé



RAFISMER/AG2016. Doc3.

Projet de Vision stratégique pour le RAFISMER

Préambule :

En recommandant la mise en place d'un réseau des structures de recherche de la région COMHAFAT, les autorités des pays membres visaient à travers cette initiative plusieurs objectifs :

- Renforcer la coopération dans le domaine de la recherche halieutique ;
- Dynamiser le processus de mise niveau la recherche halieutique par la formation et l'utilisation optimale des ressources humaines et des équipements scientifiques, techniques et navals existant dans la région ;
- Disposer à l'échelle régionale, de connaissances suffisantes sur les écosystèmes marins et les stocks halieutiques et constituer des bases de données globales permettant notamment, d'obtenir des indicateurs biologiques, technologiques et socio-économiques, indispensables à la prise de décision en matière de gestion des ressources halieutiques.

La mission principale du RAFISMER est donc de veiller au renforcement des capacités et des compétences de la région dans le domaine de la recherche et d'œuvrer à travers la coopération scientifique et les échanges à la mise en place d'une stratégie à même de permettre aux pays d'atteindre les objectifs précités.

Les précédentes réunions du bureau du réseau, avaient passé en revue et analysées les stratégies alors menées par les différents pays en matière de- recherche halieutique et sciences marines.

Le constat dégagé est que la recherche halieutique se heurte à de nombreuses contraintes communes au niveau des pays de la COMHAFAT, à savoir :

- Les insuffisances en ressources financières et humaines ;,
- La faible coordination entre les institutions de recherche de la région pour la prise en charge des problématiques transfrontalières, aux échelles régionale et sous régionales.

Sur la base de ce constat et afin de permettre la mise à niveau entre les différents pays de la région par le biais de la formation et des échanges d'expertise, d'information, et de documentation entre les pays, il a été jugé utile de procéder à :

- la constitution de pôles d'excellence et de domaines de compétence scientifiques en fonction des spécificités et des moyens de chaque pays ;
- le développement d'approches communes en matière de préservation des écosystèmes marins et de gestion des pêcheries.
- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous régions.

La tenue de cette Assemblée Générale du RAFISMER, avec la participation d'une grande majorité des membres du réseau est l'expression, après plusieurs années d'existence d'une volonté concrète d'insuffler une nouvelle dynamique à notre réseau.

Cette dynamique doit être consolidée d'une vision stratégique qui s'inscrit dans l'alignement des objectifs initiaux et des attentes de la conférence Ministérielle tout en prenant en compte des enjeux halieutiques et environnementaux actuels interpellant les institutions de recherche africaines de la région à fournir les solutions scientifiques et techniques immédiates et futures.

A l'instar de toutes les régions du monde, ces enjeux se résument par les changements climatiques, le déclin d'un grand nombre de ressources halieutiques, les effets majeurs de la pollution, et enfin la croissance démographique avec ses impératifs de sécurité alimentaire.

Rappelons que sur le plan biogéographique, les pays de la région COMHAFAT sont regroupés autour de trois grands écosystèmes marins, qui bien que connectés nécessitent une subdivision écologique, à savoir :

- la sous-région du "courant des Canaries", comprenant 8 pays membres :
- la sous-région "Courant du Golfe de Guinée", comprenant 12 pays membres
- la sous-région du "Courant de Benguela", comprenant deux pays membres : l'Angola et la Namibie.

Malgré cette diversité biogéographique, les pays de ces trois sous-régions partagent les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs, à savoir :

- Assurer la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté
- la régulation de la pression anthropique sur les stocks halieutiques et les écosystèmes et la rationalisation de l'exploitation
- l'adaptation aux changements globaux (climatiques et contraintes normatives sanitaires et autres dictées par les marchés internationaux),
- le développement des capacités de recherche halieutique et en sciences marines et de formation pour et par la recherche à mêmes de permettre de fournir les meilleurs avis experts au profit des décideurs sur les solutions relatives aux points précédents.

La recherche devra donc s'adapter à ce contexte en mutation et être en mesure d'en analyser les effets immédiats et futurs.

Contexte environnemental régional :

Menaces des changements climatiques

L'Accord climatique conclu à Paris à l'issue des dernières négociations internationales sur le climat marque un tournant vers une économie verte à l'échelle mondiale et accorde une attention aux enjeux liés à la préservation des océans en mentionnant dans son préambule « qu'il importe de veiller à l'intégrité de tous les écosystèmes, y compris les océans... » soulignant ainsi l'importance de l'intégrité des océans comme composante de l'équilibre climatique.

La région d'Afrique de l'ouest est considérée comme l'une des régions de forte sensibilité au changement climatique. Suite à l'accord de Paris, la vulnérabilité spécifique de la région devra certainement être réaffirmée à l'aune des défis émergents et importants auxquels elle sera confrontée. L'exploitation des écosystèmes marins, de par les services qu'ils fournissent, constitue à la fois un atout mais aussi un facteur de pression et de vulnérabilité des Etats côtiers aux forçages climatiques. Même si des incertitudes subsistent quant aux tendances et conséquences des changements climatiques sur les composantes biotiques et abiotiques des grands écosystèmes marins de la région, certaines hypothèses fortes concernant les impacts potentiels de ces changements sur l'Atlantique Est devraient toutefois être prises en considération dans l'élaboration des stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.

Il s'agit en l'occurrence des changements en cours suivants :

- *Réchauffement de l'océan Atlantique* : Selon le rapport du GIEC 2014¹, en raison du changement climatique projeté d'ici le milieu du XXI^e siècle et au-delà, la redistribution des espèces marines à l'échelle mondiale et la réduction de la biodiversité marine dans les régions sensibles auront une incidence sur la pérennité de la productivité de la pêche et d'autres services écosystémiques (**niveau de confiance : élevé**), avec des risques majeurs pour la sécurité alimentaire des pays tropicaux. La plupart des observations suggèrent en effet que le réchauffement océanique pourrait entraîner une délocalisation des espèces tropicales vers des latitudes plus tempérées ou vers des eaux plus profondes et plus froides et le développement d'espèces invasives (gélatineux, micro et macro-algues ...). Les projections d'élévation de température de surface océanique selon les différents scénarios du GIEC 2014 donnent des prévisions d'augmentation de la température de +0.55°C et de +0.30°C, respectivement dans les sous régions du courant des Canaries et du Benguela pour un scénario RCP2.6 (modéré fixé comme objectif lors de la COP21 sur les changements climatique) et de +0.82°C et de +0.71 pour le scénario RCP8.5 (extrême) d'ici 2039. La variation de température océanique devrait atteindre +0.97°C et +0.07°C pour le scénario RCP2.6 (modéré) et +3.18°C / +2.52°C pour le scénario RCP8.5 (extrême) respectivement dans les deux régions en 2099.
- *Incertitude sur les tendances des upwellings de bord Est (Canaries et Benguela) et équatorial atlantiques*²³⁴: les évolutions futures de l'activité des upwellings dans les sous-régions restent encore mal connues et dépendront probablement des scénarios de réchauffement climatique et des réductions des émissions de gaz à effet de serre obtenus conformément à l'Accord de Paris.

¹http://ar5-syr.ipcc.ch/ipcc/resources/pdf/IPCC_SynthesisReport.pdf

² McGregor, H. V., M. Dima, H. W. Fischer, and S. Mülitza. 2007, Rapid 20th-century increase in coastal upwelling off Northwest Africa, *Science*, 315, 637–639, doi:10.1126/science.1134839.

³Bakun A, Weeks SJ.2008. The marine ecosystem off Peru: What are the secrets of its fishery productivity and what might its future hold?. *Progress in Oceanography*. 79: 290-299. doi:10.1016/j.pocean.2008.10.027.

⁴ Barton et al. 2013., Canary Current upwelling: More or less?, *Prog. Oceanogr.*, 116, 167–178, doi:10.1016/j.pocean.2013.07.007.

- *Acidification de l'océan Atlantique* : le quart du CO₂ émis par les activités humaines est absorbé par les océans. Or les émissions de gaz à effet de serre dépassent actuellement les capacités de la pompe océanique et altèrent les propriétés physico-chimiques des masses d'eaux, entraînant un phénomène d'acidification dont les prémices sont déjà observables la région⁵. L'évolution du pH des eaux océaniques aura des conséquences potentiellement négatives sur les organismes à structure calcaire (plancton, coraux ou les coquillages, d'autant plus que beaucoup de ces espèces ne peuvent pas ou mal se déplacer pour chercher de meilleures conditions écologiques.
- *Elargissement des zones de minimum d'oxygène Est Atlantique* : des études récentes rapportent une augmentation des zones de minimum d'oxygène (OMZs) dans tous les océans. le minimum d'oxygène de l'Atlantique équatorial est celui qui a été le plus modifié au cours des 50 dernières années⁶. Ces zones appauvries en oxygène peuvent modifier la distribution et l'abondance de certaines espèces marines⁷ et sur le fonctionnement biogéochimique des écosystèmes^{8,9}
- *Hausse du niveau de la mer, inondation de milieux littoraux et érosion côtière* : dans l'hypothèse d'une montée du niveau marin dépassant 1m, combinées avec des houles générées par les tempêtes, les inondations pourront provoquer des dégâts irréversibles à court et moyens termes et modifier la géomorphologie du littoral. Une attention particulière devra être accordée dans ce sens aux Etats insulaires et aux pays à forte urbanisation côtière. Le fonctionnement de certains habitats côtiers d'importance écologique pouvant également s'en trouver modifié et avoir ainsi des conséquences imprévisibles, en l'état actuel des connaissances, sur la reproduction des ressources halieutiques, sur les capacités de stockage de carbone (mangrove par exemple) et sur la protection du littoral.

Menace de la surpêche

Selon le dernier rapport de la FAO sur l'état des pêches mondiales¹⁰, 48% des principaux stocks exploités et évalués dans l'Atlantique Centre-Est se trouvent à des niveaux biologiquement insoutenables et les 52% restant le sont encore des à des niveaux durables. La plus grande part des biomasses et des captures de la zone proviennent de stocks de petits pélagiques instables (la sardine des eaux du Maroc en l'occurrence). L'Atlantique Sud-Est est quant à lui considéré par la FAO comme un exemple typique de zones de pêche avec une tendance générale à la baisse des captures et ce depuis le début des années 1970, le taux de réduction atteint 50% des volumes de capture. Les ressources les plus importantes (sardine et merlu) sont actuellement pleinement exploitées à surexploitées malgré des mesures de gestion élaborées appliquées dans cette zone.

⁵Lachkar 2014. Effects of upwelling increase on ocean acidification in the California and Canary Current systems. Geophysical Research Letters, Vol. 41, 90–95, Doi:10.1002/2013gl058726, 2014

⁶Stramma et al. 2008. Expanding Oxygen-Minimum Zones in the Tropical Oceans. Science 02 May 2008: Vol. 320, Issue 5876, pp. 655–658. DOI: 10.1126/science.1153847

⁷Stramma et al. 2012. Expansion of oxygen minimum zones may reduce available habitat for tropical pelagic fishes. Nature Climate Change 2, 33–37, (2012). doi:10.1038/nclimate1304.

⁸Levin 2003. Oxygen minimum zone benthos: adaptation and community response to hypoxia. Oceanography and Marine Biology: an Annual Review 2003, 41, 1–45. © R. N. Gibson and R. J. A. Atkinson, Editors Taylor & Francis

⁹Stramma et al. 2010. Ocean oxygen minima expansions and their biological impacts. Deep Sea Research Part I: Oceanographic Research Papers. Volume 57, Issue 4, April 2010, Pages 587–595

¹⁰<http://www.fao.org/3/a-i3720e/index.html>

Climate change poses risks for food production

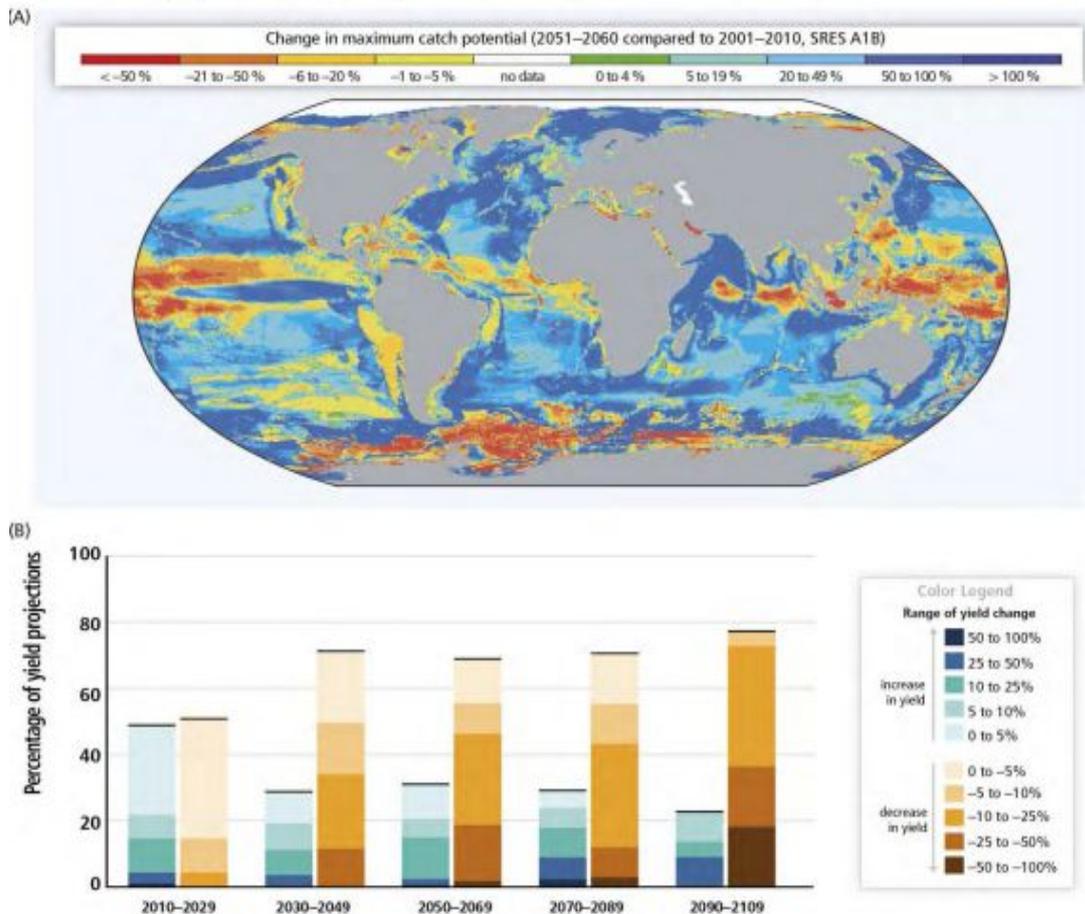


Figure 1. (A) Redistribution mondiale projetée des prises maximales potentielles d'environ 1000 espèces exploitées de poissons et d'invertébrés. Les projections comparent les moyennes décennales 2001–2010 et 2051–2060 en se fondant sur un scénario d'émissions unique en vertu d'un scénario de réchauffement moyen et élevé, sans analyse des incidences possibles de la surpêche ni de l'acidification des océans. (B) Résumé des changements projetés du rendement des cultures (principalement le blé, le maïs, le riz et le soja) dus au changement climatique au cours du XXI^e siècle. La somme des données correspondant à chaque période est de 100 %. Le graphique présente des projections correspondant à différents scénarios d'émissions, pour les régions tropicales et tempérées, et pour des cas combinés d'adaptation et de non-adaptation. Les changements dans les rendements des cultures sont relatifs aux niveaux de la fin du XX^e siècle. (Source GIEC 2014)

Menace des pollutions sur les biotopes marins et littoraux.

Le diagnostic transfrontalier réalisé dans le cadre du programme pour la gouvernance des Grands Ecosystèmes Marins (PNUE), montre clairement un impact de la démographie urbaine galopante, de l'urbanisation du littoral et de la pollution des cours d'eau comme sources de pression sur le milieu marin dans la région. Les rejets urbains et industriels dans le milieu marin sont source de contamination par les éléments traces métalliques et autres contaminants dont l'impact écotoxicologique sur l'homme et la biodiversité marine est incontestable.

Le trafic maritime et l'exploitation pétrolière offshore dans certains pays de la région COMHAFAT représentent également un facteur de risque important pour les écosystèmes marins de la région.

Défis en matière de recherche dans région de la COMHAFAT pour une durabilité des systèmes halieutiques

Conjugués aux impacts actuels des activités humaines, les menaces que fait peser l'incertitude climatique sur les exploitations halieutiques challenge plus que jamais les décideurs et la recherche, en tant que pourvoyeur de connaissances et de perspectives, quant aux modèles de gestion adaptative à mettre en place pour s'assurer de la durabilité des exploitations halieutiques et autres services écosystémiques.

Les effets climatiques augmenteront les contraintes sur les stocks surexploités et écosystèmes déjà impactés par les activités humaines. Aujourd'hui donc, plus que jamais, il est important de renforcer les capacités d'observations et de recherche dans nos sous-régions où la diminution des rendements d'un certain nombre de stocks de poissons peuvent déjà indiquer des changements écosystémiques.

Face à la demande alimentaire et au déficit des pêches de capture, l'aquaculture représente une activité alternative prometteuse. Les prévisions de la FAO annoncent d'ailleurs que le développement de l'aquaculture dans les régions tropicales et subtropicales comme l'Afrique de l'Ouest, pourraient bénéficier des mutations climatiques. Consciente de cette opportunité, la COMHAFAT, avec l'appui de La Fondation Japonaise pour la Coopération Internationale en matière de Pêche (OFCF), a organisé à Libreville (Gabon) en 2012, un séminaire de réflexion stratégique pour la promotion développement du secteur aquacole dans les pays membres et à l'issue duquel fut adoptée la « Feuille de route de Libreville pour l'aquaculture durable en Afrique ».

Toutefois, si la production des exploitations aquacoles dans ces régions plus chaudes pourrait potentiellement s'accroître grâce à de meilleures conditions (forts taux et longue période de croissance, disponibilité de nouvelles zones de pisciculture, autrefois trop froides...), les événements météorologiques extrêmes (inondations, cyclones) pourraient en revanche engendrer des dégâts aux fermes aquicoles et entraver le développement de ce secteur.

Le risque concerne également la sécurité sanitaire et zoo sanitaire liée aux usages conflictuels du milieu marin. Pour bon nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest, l'exportation des produits halieutiques est devenue un enjeu de développement national tant économique que social. Le risque sanitaire et zoo sanitaire représente ainsi une des contraintes auxquelles est confronté le développement du secteur halieutique (avec ses composantes pêche, aquaculture et filières de commercialisation). Ceci notamment en regard des normes et exigences internationales relatives aux conditions de production et de mise sur le marché des mollusques bivalves vivants et autres produits de la mer (comme celles en vigueur sur le marché de l'UE, exigences de l'OIE et le codex Alimentarius).

Appréhender ces risques et y faire face nécessitent par conséquent la mise en place de programmes de surveillance dont la finalité est de fournir les bases d'informations et les outils scientifiques nécessaires aux évaluations de l'état du milieu marin en général et littoral en particulier ainsi que les niveaux d'exposition de l'homme et des cheptels sauvages et d'élevage aux contaminants chimiques, microbiologiques, toxines d'origine phytoplanctonique et autres agents pathogènes.

Ceci implique pour les Etats et les institutions de recherche, compte tenu du niveau développement des pays de de la région, de fédérer leurs efforts pour une approche de gestion intégrée prenant en compte tous les risques et évaluant toute la gamme des conséquences pour élaborer des réponses de gestion (adaptative et d'atténuation) aux échelles appropriées.

Les connaissances scientifiques et l'expertise développées dans différents domaines seront un enjeu capital au cours des décennies futures.

Axes stratégiques pour une contribution du RAFISMER au renforcement des capacités de recherche régionales et sous régionales, adaptée aux besoins actuels et aux défis futurs.

Son statut définit le RAFISMER comme un organisme permanent de réflexion, de concertation et de coopération en matière de recherche halieutique et des sciences de la mer, qui se donne les objectifs de :

- (i) promouvoir la recherche scientifique en collaboration avec les organisations sous régionales, régionales et internationales similaires ;
- (ii) renforcer la coopération entre les institutions de recherche Africains ;
- (iii) renforcer les compétences dans les domaines de la recherche scientifique et technologiques dans le domaine halieutique et des sciences de la mer
- (iv) -diffuser les résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée ;
- (v) améliorer la formation des chercheurs des pays membres.

A cet effet, le réseau se donne comme missions essentielles de :

- (i) faciliter l'exploitation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité ;
- (ii) contribuer à harmoniser les besoins, moyens et prestations possibles en matière de coopération scientifique et technique ;
- (iii) contribuer à inventorier les supports des actions à entreprendre ;
- (iv) étudier et promouvoir toutes formes de coopération, en développant tous les efforts pour que cette structure de dialogue de concertation et de coordination soit reconnue par tous les organismes internationaux ;
- (v) favoriser les conventions et soutenir les équipes de coopération sur la base des relations fonctionnelles et organiques avec les autorités compétentes des pays concernés.

L'article 7 du statut du RAFISMER précise que son Assemblée Générale fixe l'orientation et le programme stratégiques du réseau conformément à ses objectifs et au périmètre de ses missions.

Le RAFISMER aura donc à jouer pleinement le rôle de catalyseur et intégrateur de plateforme de coopération régionale qui lui été assigné et se doit par conséquent de réfléchir sur les leviers pouvant constituer des accélérateurs de la coopération Sud-Sud dans la région, qui pourraient être structurés en trois grands axes porteurs de l'action stratégique du réseau.

- Axe 1 : Echange d'expertise, formation, ateliers, groupe de travail, séminaires ...
- Axe 2 : Mutualisation des moyens, renforcement des capacités logistiques
- Axe 3 : Interface pour le développement des initiatives, projets de recherche et études.

Les futurs chantiers fédérateurs régionaux et sous régionaux du réseau devront également être définis au regard des évolutions contextuelles à l'échelle de la région listées plus haut, et pour lesquels, il faudra à cet égard, mettre davantage l'accent sur le raffermissement des efforts communs, le développement et le partage des connaissances, ainsi que le renforcement et des compétences.

Les propositions qui suivent, pourraient constituer quelques-uns des chantiers stratégiques pouvant être menés ensemble. Ces propositions pilotent, sont soumises aux membres comme pistes de réflexion. Elles pourraient cadrer le prochain plan d'action biennal qui devra être décliné lors des séances de discussions de l'assemblée générale du réseau qui se tiendra à Casablanca, 11 et 12 février 2016 :

Les chantiers stratégiques pilotes sont proposés comme suit :

Capacités de prévision océanographique pour l'adaptation des exploitations halieutiques aux changements climatiques :

- **Chantier 1.** Mobilisation du RAFISMER dans le cadre de la plateforme internationale Océan & Climat ou d'autres initiatives en faveur d'une meilleure intégration du rôle des océans dans la machine climatique est d'aboutir à des positions unifiées et des recommandations de la recherche ouest africaine destinées à alimenter les plans d'action nationaux et régionaux en matière d'adaptation au changement climatique et de lutte contre ses effets. Ces positions et recommandations sous-tendent l'action du RAFISMER en appui aux politiques des pêches et environnementales ouest-africaines lors de la COP22.
- **Chantier 2.** Renforcement des capacités d'observation et de prévision océanographique en vue de mieux appréhender le sens et l'ampleur des modifications des écosystèmes marins. L'accent sera mis sur la stratégie de renforcement des moyens, observations et de prévision océanographiques (observations *in situ*, télédétection spatiale, données de réanalyses, modélisation, ...) dans la région. Il s'agirait notamment, en favorisant le transfert de savoir-faire et développement des outils numériques et d'observation océanographique, de contribuer à l'émergence d'une plateforme régionale pour le développement de produits et services opérationnels océanographiques de suivi, de prévision et d'alerte répondant aux besoins des décideurs et acteurs du secteur halieutique. Des potentialités existent déjà dans la région. Il s'agit de contribuer à réduire leur atomisation en recherchant les synergies.

Capacités d'appui scientifique et technique au développement d'une aquaculture ouest-africaine.

- **Chantier 3.** Favoriser l'émergence d'une plateforme ouest-africaine multi-acteurs pour la recherche en aquaculture. Il ressort des débats lors d'un précédent atelier de réflexion organisé par la COMAHAT sur le secteur aquacole de la région, que celui-ci se caractérise par une grande diversité d'activités et de niveaux de développement quant aux structures et capacités de recherche scientifique et technique des pays. Ce chantier permettra de se concentrer dans un premier temps, sur les questions scientifiques et techniques, les options de développement aquacoles et les solutions les plus pertinentes pour soutenir l'aquaculture dans la région. Il permettra à moyen et long termes de renforcer et structurer les partenariats dans le cadre de projets collaboratifs et de stimuler la coopération et la coordination entre les décideurs, la profession aquacole et les opérateurs en R&D en Afrique de l'ouest.

Capacités de suivi des stocks et des systèmes halieutiques ouest-africains.

- **Chantier 4.** Renforcement des capacités de couverture statistique, suivi biologique et d'évaluation des stocks et des pêcheries. Ce chantier devra être développé dans le cadre d'une action concertée avec le COPACE en vue d'accroître les synergies avec organisation régionale, tenant compte de son mandat tenant compte de son mandat et des recommandations de son SCS (Projet de Mémoire d'entente avec le COPACE)

Les actions communes, les besoins et offres en matière d'assistance scientifique, technique et logistique seront discutés en vue de l'élaboration du plan d'action biennal qui précisera également les conditions de mise en œuvre et les ressources budgétaires nécessaires pour l'exécution des actions.

Les mécanismes et sources de financement du RAFISMER, seront également examinés par l'assemblée Générale. Le réseau devra disposer à cet effet de moyens conséquents pour pouvoir assumer pleinement le rôle catalyseur et intégrateur de plateforme de coopération régionale. Les engagements des partenaires institutionnels et financiers doivent aussi être négociés et obtenus pour des appuis à plus long terme pour permettre au RAFISMER d'accompagner les efforts de développement durable de ses Etats membres.

Opportunités d'action collaborative pouvant soutenir la dynamique des chantiers.

Le RAFISMER a également été créé pour contribuer à positionner les institutions membres dans l'environnement global de la recherche scientifiques et technique ayant pour terrain l'Afrique de l'Ouest. L'ancrage du réseau aux programmes et projets régionaux et internationaux œuvrant pour les mêmes objectifs dans la région est donc d'importance. Cela nécessitera de rechercher des complémentarités et des synergies entre le RAFISMER et d'autres organisations régionales, notamment le COPACE, la CRSP, le COREP, l'ICCAT comme cela a été à maintes reprises soulignée lors des précédentes réunions. Le potentiel de ces partenariats est réel et devrait être concrétisé par des protocoles.

Compte tenu du mandat du COPACE et de la mission du RAFISMER, des actions collaboratives coordonnées entre les deux organisations, qui couvrent pratiquement la même zone géographique contribueront certainement de manière efficace à la réalisation de leurs objectifs communs. Un mémorandum d'entente entre les deux organisations pourrait être signé dans les meilleurs délais à cet effet. Le RAFISMER, avec l'appui de la COMAHAFAT, pourrait ainsi adjoindre ses efforts à ceux du COPACE pour contribuer aux renforcements des compétences intervenant dans les différents groupes de travail du COPACE. La dernière revue technique des rapports des différents sous-groupes du COPACE, entreprises en 2014 et 2015 par un groupe d'experts indépendants pour examiner les résultats qui en ont découlé, a en effet dégagé certaines insuffisances communes aux quatre groupes de travail nécessitant des efforts d'amélioration des données et d'application d'approches de modélisation plus avancées d'un point de vue statistique et adaptées aux différents types de stocks et de pêcheries. L'amélioration des données a toutefois été jugée prioritaire par rapport au développement d'approches plus pointues et en constitue même un préalable selon les conclusions du groupe d'experts. Les informations disponibles pour l'évaluation des stocks varient selon les zones et pêcheries du COPACE, la levée de certaines contraintes liées aux données aurait besoin d'un appui technique, selon l'expertise qui a également souligné la nécessité d'encourager des procédures de

gestion qui soient cohérentes avec les informations disponibles. Le Sous-Comité Scientifique du COPACE, réuni à sa 7^{ème} session (Tenerife, Espagne, 14–16 octobre 2015), a ainsi invité les différents sous-groupes du COPACE, à la suite des conclusions de cette expertise, à explorer des méthodes alternatives d'évaluation lors des réunions futures, la recherche de moyens pour la formation des membres des groupes de travail pour l'appropriation des méthodes et/ou approches d'évaluation retenues en fonction des données disponibles.

Une coordination des actions du RAFISMER et du COPACE pourrait ainsi contribuer à l'amélioration du gap en termes de données et développement des compétences en modèle d'évaluation halieutiques.

En signant la Déclaration « Océan-Climat » de Dakar à la veille de la COP21 sur les changements climatiques, plusieurs institutions de recherche de pays africains ont marqué leur adhésion à l'esprit de l'initiative « Océan-Climat ». Elles ont de ce fait envoyé un message fort aux décideurs quant au besoin impératif de suivi, de l'évaluation et de la surveillance des paramètres clefs de l'environnement marin des États africains bordant l'Atlantique tropical, d'une part, et au besoin accru d'évaluation des impacts du changement climatique sur les secteurs de la pêche et de l'environnement marin au sens large.

L'adhésion à l'initiative Océan-Climat devrait être étendue à l'ensemble des pays de la COMHAFAT, décideurs et institutions de recherche pour marquer l'attachement de ces États africains à relever les défis liés aux changements climatiques dans la région et unifier leur position lors de la COP22 qui se tiendra, à Marrakech sur le continent africain dans un pays membre de la COMHAFAT.

Des réseaux régionaux visant le renforcement des capacités techniques et d'expertises de pays africains notamment sur la question de la sécurité sanitaire comme le réseau HANA sur le phytoplancton et les biotoxines et le projet RAF de l'AIEA sur la pollution chimique et radioactive impliquant plusieurs pays africains dont des pays membres du RAFISMER (Maroc, Sénégal, Cameroun, Nigéria, Namibie, Cote d'Ivoire...) existent déjà et leur expérience et moyens peuvent être capitalisés dans le cadre du RAFISMER.

LISTE DES PARTICIPANTS

Angola

Mme Filomena Vaz Velho
Director of the National Institute of Fisheries
Research
Tel. : + 244 940130820
E-mail : menavelho@gmail.com

Bénin

M. SOHOU Zacharie
Directeur de l'Institut de Recherche Halieutique
et Océanographique du Bénin" (IRHOB)
Tel. : + 229 97072057
E-mail. : zsohou@yahoo.fr

Cameroun

Mr. Jules Romain NGUEGUIM
Chef de Station spécialisé de recherche
halieutique et océanographique de Limbé
Cameroun.
Tél : + 237 6777 9062
E-mail. : njules_romain@hotmail.com

Côte d'Ivoire

Mr. Bamba Siaka barthélémy
Directeur du Centre de Recherche
Océanographique
29, Rue des Pêcheur - BP V 18 ABIDJAN - Côte
d'Ivoire.
Tél : + 225 21 35 64 48/+ 225 08 08 47 23
E-mail : cro-ci@hotmail.fr
bambasb@hotmail.com

Congo Brazzaville

Mr. Atsango BENOIT CLAUDE
Directeur de l'aménagement des pêcheries
maritimes
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture - Tour
Nabemba 15ème étage - Brazzaville - Congo
Tél : + 242 05 536 97 93
+ 242 06 613 13 29
E-mail : atsangoclaude@yahoo.fr

Ghana

Paul Bannerman
Deputy Director an Head of Research
Minister of fisheries & aquaculture
development . P.O.B * 630 ACCRA - GHANA
Tél: +233 244 794859, Fax: +233 302 208048
E-mail : paulbann@hotmail.com

Guinée

Mr. Idrissa Lamine BAMY
Chercheur Halieute au CNSHB
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et de
l'économie Maritime, Centre national des
sciences Halieutique (CNSHB) – Guinée
Tél : + 224 622026822 / +224 664 30 51 46/
+224 622 29 03 72
E-mail : ibamy@gmx.com

Guinée Bissau

M. Victorino Assau NAHADA
Directeur Général du Centre de Recherches
Appliquées à la Pêche (CIPA)
Tél : + 245 966630158
E-mail : Via_nahada@yahoo.fr
willvanah06@gmail.com

Libéria

Mr. D. Wisseh Kay
Director Research & Statistics Division - Bureau
of national fisheries - Ministry of Agriculture -
Liberia
Tél : + 231 886561193 / + 231 776066416
E-mail : d.wissehkay@yahoo.com

Maroc

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

Mme Zakia DRIOUICH
Secrétaire Générale du Département de la
Pêche Maritime
Tél : + 212 05 37688261/64
Fax : + 212 05 37688263
E-mail : driouich@mpm.gov.ma

Mme Zahra ROCHDI
Directrice De La Coopération Et des Affaires
Juridiques Département de la Pêche Maritime
Tél : + 212 05 37688195/96
Fax : + 212 05 37688194
E-mail : rochdi@mpm.gov.ma

M. Youssef EL OUATI
Chef de la Division de la coopération,
Département de la Pêche Maritime
Tél : +212 0537688162
Fax : +212 0537688161
E-mail : elouati@mpm.gov.ma

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE HALIEUTIQUE (INRH)

M. Abdelmalek FARAJ
Président / RAFISMER
Directeur de l'INRH
2, Bd Sidi Abderrahmane – Ain Diab -
Casablanca
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212 (0)522397388
E-mail : faraj@inrh.ma /
secretariatdg1@inrh.ma

Souad KIFANI
Secrétaire Général de l'INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212(0)522397388
E-mail : kifani@inrh.ma

Mounir ITAOUI
Chef du Département d'Appui à la Recherche
INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212(0)522397388
E-mail : itaoui@inrh.ma

Mohamed MALOULI IDRISSE
Chef du Département des Ressources
Halieutiques INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212 (0)522397388
E-mail : malouli@inrh.ma

Karim HILMI
Chef du Département d'Océanographie et
d'Aquaculture INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212 (0)522397388
E-mail : hilmi@inrh.ma

Samir BENBERAHIM
Chef du Département Qualité et Salubrité du
Milieu Marin INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212 (0)522397388
E-mail : benbrahim@inrh.ma

Mohamed IDHALLA
Chargé du Département d'Aquaculture INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212 (0)522397388
E-mail : idhalla@inrh.ma

Said TALEB
Chef de la Division Juridique INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212(0)522397388
E-mail : taleb@inrh.ma

Rachida HOUSSA
Chef du Centre d'Information et de la
Documentation INRH
Tél : +212 (0)522397385
Fax : +212(0)522397388
E-mail : houssa@inrh.ma

Mauritanie

Institut Mauritanien de Recherche
Océanographique et des Pêches (IMROP)
M. Mohamed M'Bareck OULD SOUEILIM
Directeur de l'IMROP - B.P. 22 Nouadhibou
Tél. : (+222) 45 74 51 24 / 53 79 / 50 23
Fax : (+222) 45 74 50 81
E-mail : mbarecks@yahoo.fr

M. KHALLAHI Brahim
Conseiller Scientifique IMROP
Tél. : (+222) 22 42 10 68
E-mail : medfall_khall@yahoo.fr

Namibia

M. Johannes Andries Holtzhausen
Chef Fisheries Biologist (Sub- Division
Environment) NatMIRC - National Marine
Information Research Institute, swakopmund
Tél : + 264 64 410 1155 (W)
+ 264 64 812654440
E-mail : Hannes.Holtzhausen@mfmr.gov.na

Nigeria

Dr. Augustine OKAEME
Executive Director of Institute for Freshwater
Fisheries Research (NIFFR), New Bussa, Niger
State, Nigeria.
Tél : + 234 080 54 79 38 85
E-mail : nkadiokaeme@yahoo.com

République Démocratique de Congo - RDC -

Prof. MUTAMBWE SHANGO
Université de Kuyhusa / Ministère de
l'Agriculture et Elevage
Tél : + 243 8 15 83 03 47
E-mail : mutambwe@yahoo.fr
mutambue1@gmail.com

Sao tomé et Principe

Dra Mirian Goret Gmes Cravid
The Department of Fisheries Research (Direccas
das pescas) Sao Tomé et Principe
Tél : + 239 9 85 00 91
E-mail : miriangomescravid@gmail.com

Sénégal

Massal Fall
Directeur du Centre de Recherche
Océanographiques de Dakar (CRODT / ISRA) -
ISRA, Pôle de Recherche de Hann (ISRA/ PRH),
Dakar
Tél : + 221648333 -
+ 22163992 -
+ 221 63689
E-mail : massal.fall@gmail.com

Sierra Leone

Dr Raymond G Johnson
Responsible of the Institute of Marine Biology
and Oceanography (IMBO) Fourah Bay College
(FBC), University of Sierra Leone (USL), Mount
Aureol, Freetown, SIERRA LEONE
Tél : + 232 76 62 93 55
E-mail : traymond12001@yahoo.com

Gabon

Mr. Jean Hervé MVE BEH
Responsable du laboratoire d'hydrobiologie et
d'ichtyologie - Institut de Recherche
Agronomiques et Forestières
Tél : +241 07 54 18 27
E-mail : woleuntem@hotmail.com
Jh_mve@yahoo.fr

COMHAFAT

Abdelouahed BENABBOU
Secrétaire Exécutif - COMHAFAT
Tél : +212 5 30 77 42 21
Fax : +212 5 37 65 18 10
benabboucomhafat@gmail.com
secretariat.comhafat@gmail.com

Atsushi ISHIKAWA
Expert japonais - COMHAFAT
Tél : +212 5 30 77 42 21
Fax : +212 5 37 65 18 10
secretariat.comhafat@gmail.com

Mohammed HADDAD
Responsable financier - COMHAFAT
Tél : +212 5 30 77 42 21
Fax : +212 5 37 65 18 10
secretariat.comhafat@gmail.com

Abdenaji LAAMRICH
Cadre - COMHAFAT
Tél : +212 5 30 77 42 21
Fax : +212 5 37 65 18 10
secretariat.comhafat@gmail.com

Invités :

M. Nokamura Yoshiaki
Représentant de l'Ambassadeur du Japon au
Maroc
Tél : 0537.63.17.82 à 84
Service consulaire : + 0537.63.17.85
Fax : + 0537.75.00.78

Mme FRANÇOISE GAIL
Centre National de Recherche Scientifique Plate
Forme Océan Climat - Paris France
Tel : + 33631868369
E-mail : francoise.Gaill@cnr-dir.fr

Mme Merete Tandstad
FIRTFao /COPACE Italie -
Fishery Resources Officier Marine et
Aquaculture Ressources Use & Conservation
Division FAO /COPACE
Tél : + 390 6 57 05 2019 -
+ 393 48 8704374
E-mail : Merete.tandstad@gmail.com

Mme Rachida MESSOUDA
Réseau Africain de la Femme de la Pêche
Tél : +212633066117